

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS . . . . \$5 00
UNION POSTALE . . . . . 8 00
Edition hebdomadaire
CANADA . . . . . \$2 00
ETATS-UNIS . . . . . 2 50
UNION POSTALE . . . . . 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONES :
ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

UNE DETTE PUBLIQUE DE 900 MILLIONS; UN DÉFICIT DE PRÈS DE 400 MILLIONS EN 2 ANS

APRES LA GUERRE, LA RÉVOLUTION

III

Je ne me pose pas en défenseur des monarchies. Je ne crois pas plus au "droit divin" des rois qu'au "droit divin" des peuples. En fait de "droit divin", je ne crois qu'au droit de Dieu. Toute forme de gouvernement qui répond aux traditions, au tempérament, aux conditions générales d'un peuple, et dont l'autorité s'appuie sur les principes essentiels des sociétés, est bonne.

Mais je ne crois pas aux révolutions — pas plus aux révolutions "démocratiques" qu'aux révolutions impérialistes. Et surtout je ne crois pas à la Révolution. Je ne reconnais pas aux Français, aux Anglais, aux Américains, ni à nous-mêmes, le droit d'imposer à tous les peuples un gouvernement "démocratique", pas plus qu'aux Allemands celui de nous inculquer leur Kultur ou leur gouvernement militaire.

Cette propagande révolutionnaire, poussée en pleine guerre, avec la complicité tacite ou avouée des gouvernements, ne me dit rien qui vaille.

Les esprits courts — ils sont légion au Canada et tiennent le haut du pavé — se sont obstinément refusés jusqu'ici à voir le lien intime qui rattache l'impérialisme britannique à la révolution universelle. Certains ont même entrepris de prouver que le droit naturel et le devoir d'obéissance au Roi nous commandaient de prendre part à la guerre "de la démocratie contre l'autocratie." Persister dans ces illusions, à la lueur des événements qui se déroulent, des situations qui se dessinent, deviendrait de l'idiotie ou pure complicité avec la révolution.

Loin d'être contraires ou étrangères l'une à l'autre, la révolution impérialiste accomplie à l'intérieur de l'Empire et la révolution universelle activée principalement par l'Angleterre dans le monde entier, se coordonnent et s'aident mutuellement. L'impérialisme britannique, je l'ai démontré ailleurs, n'a rien de commun avec le régime monarchique et traditionnel que les Pères de la Confédération avaient résolu de reproduire au Canada. C'est au contraire sur les bases et au moyen de la démocratie ploutocratique que les impérialistes ont entrepris de coaliser les forces militaires des pays britanniques autonomes. On ne s'y trompe pas, à l'étranger. En janvier dernier, le Petit Parisien publiait à ce sujet un article signé Th. Millet. En voici le passage le plus saillant:

"Quelle que soit sa forme éventuelle, la République impériale britannique sera donc vraisemblablement la réalité de demain. Quelles seront les conséquences de ce fait nouveau? Tout d'abord, un accroissement prodigieux de la puissance militaire anglaise. Le premier soin "du futur gouvernement impérial sera, à coup sûr, d'organiser, en vue "de la défense de l'Empire, les forces vives, désormais mises en commun. "Or, les Dominions comptent déjà une population de 15 millions, "réservoir de troupes indigènes, auquel on pourra faire appel dans l'avenir "— appel d'autant plus large que l'Inde sera, elle aussi, représentée au "sein du gouvernement impérial — l'Inde avec ses 300 millions d'habitants!"

"Il faut s'attendre également à voir l'Empire adopter, au point de "vue économique, le principe de la préférence douanière. . . Tant que "l'Empire était un grand corps sans tête, ceux qui révisaient de le doter "d'un régime économique commun mettaient la charrue devant les "bœufs. Mais tout changera le jour où l'Empire sera pourvu d'un "gouvernement suprême: l'unité politique se couronnera, naturelle- "ment, d'une certaine unité économique, et les 400 millions d'hommes "qui vivent sous l'Union Jack associeront leurs richesses comme leurs "forces militaires."

On ne saurait résumer plus exactement tout le programme impérialiste. Ce n'est pas un choix hasardé ou indifférent de mots qui a inspiré au publiciste français cette définition de "corps sans tête" appliquée à l'Empire d'avant-guerre et de ce titre de République impériale dont il gratifiait, trois mois avant M. Wells, la future association britannique. Deux obstacles entravaient la réalisation du rêve impérialiste: l'autonomie des colonies et la monarchie traditionnelle. Grâce à la complicité, à la faiblesse ou à l'aveuglement des chefs politiques et sociaux des colonies, le premier obstacle est renversé. Canadiens et Australiens, Néo-Zélandais et Sud-Africains (ceux-ci, beaucoup moins), se sont empressés d'abandonner les assises séculaires de leurs libertés et de lier leur sort aux armes de l'Angleterre. On va maintenant s'attaquer au second obstacle.

Dans son intéressante étude de ce gigantesque problème, M. Lionel Curtis a démontré l'absurdité de la situation faite au Roi par l'introduction et la pratique du principe de la solidarité impériale (1). Il ne va pas jusqu'à suggérer la suppression de la monarchie. D'autres le feront. M. Wells, qu'on en soit certain, n'est qu'un précurseur. C'est l'attachement au grelot. Qu'il ait réussi à l'accrocher à la sonnette retentissante du Times est un signe des temps. Lord Northcliffe et toute la clique impérialiste n'hésiteront nullement à faire découronner le roi et à jeter la monarchie à bas, si cela est nécessaire pour assurer le triomphe de la ploutocratie armée dont ils se sont constitués les cornacs.

Il est donc rigoureusement exact de dire qu'en prenant part à la guerre au nom du faux principe de la solidarité impériale, en liant le sort du Canada aux armes de l'Angleterre, nous avons aidé à saper les fondements de la monarchie britannique.

Si, pour se dérober à ces ennuyeuses conséquences de la légèreté avec laquelle le Canada s'est prêté au jeu de la révolution, l'on objecte que notre pays, notre gouvernement n'est pas complice de ce mouvement révolutionnaire, la réponse est facile. D'abord, il y a telle chose que la complicité par le fait, plus complète, souvent, et plus effective que la complicité d'intention. Et puis, est-on bien sûr que la complicité d'intention n'existe pas? Que l'on compare les formules employées, depuis le commencement de la guerre, par nos gouvernants et nos chefs de parti, et celles des chefs du mouvement en Europe.

(1) The problem of the Commonwealth, analysé et commenté dans deux brochures: Le problème de l'Empire (prix franco, 12 sous) et Independence or Imperial Partnership? (prix franco, 28 sous).

Si cela ne suffit pas, qu'on relise les déclarations du premier ministre du Canada, transcrites textuellement par l'un des artisans les plus actifs, en sous ordre, de l'alliance anglo-française, M. Henry Davray — le propre traducteur des œuvres littéraires de H. G. Wells.

Voici ce que M. Borden déclarait, en 1915, à M. Davray: "Nous tenons de la mère patrie des institutions de liberté et d'indépendance, et nous les défendrons avec elle jusqu'au dernier homme, jusqu'au bout de nos ressources, plutôt que de subir le vasselage et l'oppression germaniques. Nos pères ont combattu et ont versé leur sang pour ces libertés qui sont notre bien, pour cet idéal d'indépendance individuelle et nationale qu'ont répandu par le monde l'Angleterre démocratique et la France des Droits de l'homme (1). Tout cela a été rejeté brutalement dans la balance aujourd'hui, et c'est pour cela que nous ne devons et que nous ne pouvons succomber dans cette "guerre." (2) N'est-ce pas absolument le thème repris, à deux ans de distance, par M. Ribot?"

Ainsi, c'est bien entendu: au propre témoignage du premier ministre du Canada, "l'idéal" pour lequel nous nous battons, c'est l'idéal commun de "l'Angleterre démocratique" et de "la France des Droits de l'homme." Cet "idéal" est maintenant celui de la Russie révolutionnaire, communiste et nihiliste; c'est également celui de la république américaine. C'est pour en assurer le triomphe universel et permanent, dans le monde entier, que Lloyd George et Ribot, Wilson et Milioukoff, Roosevelt et Wells, convient les "grandes démocraties" des deux continents à combattre sans relâche et à repousser toute paix, toute entente avec "Guillaume de Hohenzollern" et "Charles de Hapsbourg." Que "Georges de Hanovre" y laisse aussi sa couronne, c'est la conséquence qu'on entrevoit déjà en Angleterre. Et l'on peut être assuré que les républicains d'Amérique, les sectaires de France et les révolutionnaires de Russie, nos alliés dans la lutte de la "démocratie" contre "l'autocratie," acclameront la chute de "Georges de Hanovre" comme ils ont salué la déchéance de "Nicolas Romanoff."

Un vieil observateur des révolutions me communiquait récemment un extrait du "Compte-rendu des travaux du Grand Orient de France," du 16 janvier au 21 février 1897. "La grande mission de la France," déclarait alors le Concile de l'Église maçonnique, "est de présider à l'œuvre de l'organisation de la démocratie — en un mot, à l'organisation de la République Universelle."

D'habitude, j'accueille avec une certaine méfiance les citations maçonniques ou anti-maçonniques. Il me paraît qu'on exagère l'importance de la franc-maçonnerie la plupart des anti-maçons: font la part trop belle aux autres agents du mal. Mais l'on ne saurait nier que les événements sont en train de justifier singulièrement les espérances de la haute maçonnerie française. Et son moindre motif de réjouissance ne sera pas d'avoir entraîné à sa suite une foule de catholiques, aveuglés par les passions ou les terreurs du moment.

Si la franc-maçonnerie internationale, toute puissante qu'elle est, était le seul agent de la révolution "démocratique," le bon sens populaire et les traditions nationales suffiraient peut-être à lui faire échec. Je ne suis pas de ceux qui eroient à l'invincibilité des sociétés secrètes. Leur puissance d'action provient en partie de la légende créée autour d'elles, et surtout de leur aptitude à s'associer à d'autres forces et à tous les courants qui passent. En l'occurrence, le plus puissant auxiliaire, sinon la force dirigeante de la révolution, c'est la ploutocratie internationale, qui a mesuré tout ce qu'elle peut tirer des prétendues démocraties et des politiciens de bas acabit qui en sont le produit. Comme dans toutes les révolutions, les masses populaires, affolées par la griserie des mots, se prêtent au jeu de ceux qui les exploitent. Et, ce qui est plus triste encore, et plus grotesque, c'est qu'une foule d'hommes aptes, par leurs fonctions dans l'Église et dans l'État, à éclairer le peuple, à le mettre en garde contre le péril, se font, par aveuglement, par vanité, ou par légèreté d'esprit, les instruments et les complices de la révolution.

Décidément, dans toute cette situation, il me paraît de plus en plus évident que Benoît XV a vu plus clair que beaucoup d'autres; et je persiste à croire qu'en refusant de nous enthousiasmer outre mesure pour la guerre, nous nous sommes montrés patriotes aussi clairvoyants que les emballés du jingoïsme et de l'intégrisme, et plus fidèles sujets du roi d'Angleterre que les Anglais qui suggèrent aujourd'hui de le découronner, afin de compléter le triomphe de la démocratie.

Henri BOURASSA.

(2) Chez les Anglais pendant la grande guerre. — Paris, Plon-Nourrit, 1916.

L'ORCHESTRE DUBOIS

L'Orchestre Symphonique Dubois, composé d'amateurs, a donné, hier soir, son cinquième concert annuel, avec un programme d'œuvres de Grieg, de Wieniawski, de MacDowell, de Luigini et de Massenet. Le soliste était M. B. Scherzer, qui a joué un Concerto et une Polonaise de Wieniawski, et plusieurs rappels. C'est un jeune violoniste qui possède un mécanisme sûr, un coup d'archet ample et un tempérament fougueux, qui ne demandait qu'à être mûris par l'expérience. Son interprétation de l'Orientale de César Cui a été charmante.

Les concerts d'instrumentistes amateurs méritent d'être encouragés, quand ce ne serait que pour les engager à mettre dans leur préparation un travail plus soutenu et pour faire surgir de semblables groupements partout où l'on peut en trouver les éléments. Ceux-ci en effet ne manquent pas à Montréal et il devrait être facile de former, en dehors de l'Orchestre de M. J. B. Dubois, un orchestre de cordes, plus facile à manier qu'un ensemble symphonique complet et aussi plus homogène. La réussite dépend de l'assistance aux répétitions qui doivent être nombreuses et assidues suivies. Un bon chef qui tient bien ses musiciens en main, sans jamais permettre qu'un seul échappe à sa surveillance de tous les instants, peut tirer un excellent parti même de matériaux bruts, à la condition que

sa direction soit nette, énergique, significative des effets qu'il désire obtenir.

Fréd. PELLETIER.

FEU Mme ANDRÉ FAUTEUX

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme André Fauteux, née Jeanne Rolland, épouse de l'avocat bien connu, décédée ce matin à l'âge de 29 ans. Mme Fauteux était la fille de M. S.-J.-B. Rolland.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Nous offrons à M. Fauteux et à sa famille nos respectueuses condoléances.

Les Indes

Les dépêches nous apprennent qu'on veut permettre aux Indes accablées aux prochaines conférences impériales et que les relations entre délégués coloniaux et indous sont, à Londres, de la plus grande cordialité. On ajoute que les difficultés anciennes, à propos d'immigration, soulignent l'importance de cette cordialité. Soit, mais il restera à voir de quelle façon cette cordialité est déclinée dans la législation des colonies. Elle ne paraît pas, comme nous l'avons déjà démontré, avoir beaucoup affecté les sentiments ou les résolutions des tenants de l'Australie blanche.

Dans son discours du budget, sir Thomas White prédit que nous devrons 1300 millions au 31 mars 1918—Nous aurons alors dépensé près de 1100 millions pour la guerre et quadruplé notre dette publique.

LA MAJORATION DE L'IMPOT SUR LES PROFITS DE GUERRE

(Par Georges PELLETIER)

Une dette nationale, au 31 mars 1917, de plus de 900 millions; une dette prévue d'un milliard 300 millions au 1er avril 1918, — soit un milliard de plus qu'à la déclaration de la guerre; des dépenses de guerre, à date, de 600 millions; un budget militaire de 500 millions pour les prochains douze mois de guerre; un déficit global dépassant les 400 millions, depuis le commencement des hostilités, soit depuis août 1914; de nouveaux emprunts avant la fin de l'exercice 1917-1918; la majoration des taxes spéciales imposées sur les profits de guerre dépassant 7 pour cent; voilà les traits saillants du discours fait cet après-midi par sir Thomas White, sur notre situation financière, à date.

La situation, on le voit, est chargée. Nous payions approximativement 10 à 12 millions de charges fixes sur notre dette nationale, en juillet 1914; comme nous l'avons triplée en moins de trois ans, les charges fixes ont augmenté dans une proportion au moins égale; et si l'on y ajoute les pensions aux militaires et aux familles des militaires atteints au front, tués ou invalidés, il n'est pas exagéré de dire que ces charges, dans l'ensemble, dépassent 50 millions, en attendant qu'elles touchent, l'an prochain, 75 millions.

Pour couvrir toutes ces dépenses, ordinaires et extraordinaires, nous pouvons compter, en 1916-1917, sur des recettes totales de 232 millions. C'est 100 millions de plus que nous avions pour la première année de guerre, millions obtenus au moyen d'impôts nouveaux de tout genre. Cela toutefois ne suffira pas pour 1917-1918, puisque nos dépenses de cet exercice seront énormes. Et c'est pour cela que sir Thomas White annonce aujourd'hui de nouvelles taxes; elles ne frappent pas le contribuable ordinaire, mais elles diminueront dans une proportion assez notable les profits des actionnaires de grosses compagnies et des propriétaires de dépôts de banque. Le parti libéral n'a pas manqué, comme bien on pense, de faire remarquer que la nouvelle assiette des impôts ne dérange pas la répartition des profits de 1915 et de 1916, dont plusieurs ont été scandaleux. C'est un point, du reste, sur lequel reviendront les oppositionnistes combattis. Nombre de députés et de sénateurs intéressés dans de grandes industries profitables ont par ailleurs fait la grimace à l'idée de voir le fisc s'approprier une part plus ample de leurs bénéfices. C'est pourtant bien le moins que l'État y vienne, après des mois et des mois qu'il eût dû s'en aviser!

Nos recettes

Sir Thomas White, dans son discours très laconique, — à la dure vingt-cinq minutes, — a donné quelques chiffres sur notre revenu. Il faut les noter ici, car ils aident à mesurer le chemin parcouru depuis 1914. Au 31 mars 1915, nous avions des recettes totales de 130 millions; au 31 mars 1916, elles étaient de 170 millions, conséquences des premières taxes de guerre d'août 1914 et de février 1915; au 31 mars 1917, le fisc avait perçu en un an 232 millions, dont 134 aux douanes, 24 millions à l'accise et 12 millions et demi provenant de l'impôt sur les profits de guerre, établi en février 1916, et s'appliquant à compter du 31 décembre 1914. Cet impôt devra donner, selon sir Thomas White, bien plus qu'il ne s'y attendait puisqu'il comptait de ce chef sur une recette totale de 25 millions pendant les trois années prévues, et que le premier terme promet de rapporter au moins 15 millions. Nous aurons en tout et partout, de ce chef, 35 millions plutôt que 25 millions, dit-il, sans comprendre ce que donneront les nouveaux impôts d'aujourd'hui, exigibles à compter de la fin de 1916. Il est impossible, d'après sir Thomas White, d'évaluer ce qu'ils donneront, mais il faut compter sur de fortes recettes additionnelles, vu la prospérité générale des affaires, au cours des mois prochains.

Nos dépenses

Il y a les ordinaires et les extraordinaires. Celles de l'administration courante ont été de 172 millions pendant l'exercice clos ces semaines-ci, de sorte que nous avons pu verser 60 millions à notre budget de guerre, à même les recettes générales. Sir Thomas White s'en félicite. Il faut déchanter un peu, néanmoins, car les chiffres qu'il donne par la suite ne sont pas aussi brillants. Notre budget militaire, en effet, est chargé, il enfile à vue d'œil, il entasse les millions sur les millions, il voi-

sine maintenant le milliard, puisque nous avons déjà dépensé à date — y compris les arriérés de solde, — 600 millions et qu'il nous en faudra 500 autres au cours de l'exercice en cours. Du 1er juillet 1914 au 1er avril 1918, à supposer que la guerre dure jusque-là, — et nous n'en voyons pas encore poindre la fin — dit le ministre, malgré son optimisme, — nous aurons dépensé pour cette guerre au moins 1100 millions. Entrés dans le tourbillon, il nous entraîne de plus en plus loin dans le domaine de la dette. Nous avons beau réduire nos dépenses ordinaires, économiser partout ailleurs, nos surplus apparents fondent comme neige sous le soleil inexorable, coulent en déficits, que le ministre des finances veut masquer, mais qui n'en sont pas moins là, pour qui sait voir derrière les phrases sur la prospérité générale.

La dette publique triplée

La preuve qu'il y a des déficits continus, le chiffre de notre dette publique la fait surgir aux yeux de tous ceux qui veulent comparer celle-ci à ce qu'elle était au début de la guerre. Elle touchait alors à 336 millions, soit approximativement \$42 par tête. Elle est aujourd'hui de 900 millions, soit \$112 par tête. Aujourd'hui, même, un journal dit que les États-Unis doivent actuellement 950 millions, soit \$9.50 par tête. On l'on voit que, toutes proportions gardées, nous sommes déjà près de 12 fois plus endettés que nos voisins. Mais ce n'est pas tout; l'an prochain, à pareille date, dit sir Thomas White, d'une voix rapide, nous devrons 1300 millions, quatre fois plus qu'en 1914. En réalité, nous devrons davantage, puisque dans ses prévisions de l'an dernier, sir Thomas White évaluait notre dette, au 1er avril 1917, à 830 millions, c'est-à-dire de 70 millions en moins du total actuel.

Comment nous en tirerons-nous ?

La situation, on le voit, n'est pas si rose que nous la dépeignent les partisans de la guerre à outrance. Elle n'est pas non plus bien rassurante. Elle l'est si peu que sir Thomas White ne peut s'empêcher de dire aux députés: "Dès le début il nous est clairement apparu que nous ne pourrions payer, nous de cette génération-ci, pendant la guerre, plus qu'une part du capital pris par nos budgets militaires". Il a donc fait emprunter de toutes manières, en espaçant les termes d'échéances à 10, 15, 20 ans et davantage, réduire les dépenses courantes, appliquer une part des recettes générales au paiement des intérêts sur la dette et des pensions de guerre, et enfin, taxer et surtaxer.

Nous avons déjà le point névralgique. Nous avons déjà le renouveau général des tarifs, haussés de 7 et demi pour cent, les droits spéciaux sur les cafés et les sucres, l'impôt du timbre, les taxes spéciales sur les banques, les assurances et le reste, l'impôt du quart sur les profits dépassant 7 pour cent dans le cas des compagnies et 10 pour cent dans le cas des particuliers faisant le commerce avec un capital de \$50,000 et plus; bref, toute la série des impôts extraordinaires en train de devenir des taxes ordinaires et qui ont donné à date 106 millions au fisc. Cela ne suffit plus, en regard des charges nouvelles qu'il faut nous imposer, puisque c'est la volonté de nos ministres et de nos politiciens. Nous devons donc en avoir d'autres. Cette fois-ci, le contribuable, — tout comme l'an dernier, du reste, — n'en supportera pas

directement le poids. Les grandes industries à profits respectables ou scandaleux devront y aller de leurs deniers, prélevés sur le public, de toutes sortes de façons.

L'impôt par échelons

L'an dernier, sir Thomas White faisait établir par la Chambre des Communes l'impôt du quart sur tous les profits de plus de 7 pour cent faits par des compagnies, et de plus de 10 pour cent touchés par des particuliers, dans des entreprises commerciales capitalisées à \$50,000 et davantage. On sait ce que cet impôt a déjà rapporté, bien qu'il fut bémol, en regard de celui que prélève l'Angleterre sur les profits de guerre. Cette fois-ci, sir Thomas White va plus loin. Il établit la taxe par échelons sur les profits faits par ces mêmes entreprises depuis le mois de mai 1916. La résolution dont il a saisi la Chambre à l'issue de son discours porte que "toutes les compagnies et tous les individus frappés par la loi des impôts de guerre 1916 et dont les profits annuels dépassent 15 pour cent par année paieront un impôt de 50 pour cent sur les profits de 15 à 20 pour cent; si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne paieront les profits de 15 à 20 pour cent, si les profits excèdent 20 pour cent, la taxe sera de 75 pour cent sur cet excédent; et cet impôt sera prélevé sur les personnes propriétaires de ces entreprises pour toute période postérieure au 31 décembre 1916". En d'autres termes, selon la loi telle que la modifie le projet de sir Thomas White, aujourd'hui, les compagnies ne pa

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

POUR LA TERRE

Nous avons publié, dans notre numéro du 14 avril, une lettre relative à la culture du trèfle, telle que la pratique, avec un nouveau système de labour-drainage, un cultivateur de Saint-Marc de Verchères, M. J.-A. Beaudry.

Il ne faudrait pas croire que M. Beaudry prétend remplacer par la culture seule du trèfle celle du blé d'Inde à fourrage. Au contraire, la culture du trèfle faite suivant le système de rotation de deux ans déjà indiqué a pour but principal de bien préparer le sol qu'il deviendra inutile d'y mettre autant d'engrais et d'y faire des travaux préparatoires considérables d'ameublissement.

En effet, dans la plupart de nos vieilles paroisses, si l'on veut actuellement faire une bonne récolte de blé d'Inde à fourrage ou de légumes pour la nourriture des bestiaux, il faut préparer le terrain à recevoir la semence en faisant d'abord un labour d'épi suivi d'un hersage soigné par la herse à disques et ensuite faire un second labour à l'autourne, le tout sans compter une fumure abondante.

Or les expériences de M. Beaudry sur son ferme lui démontrent qu'à près deux ou trois ensemencements de trèfle, le sol a acquis pratiquement la même richesse qu'après une fumure copieuse. De plus, la rotation de deux ans a pour effet de produire un ameublissement qui dispense du labour d'été, c'est-à-dire d'un travail pénible et si coûteux à cette époque de l'année.

Il ne faut pas oublier que les mauvaises herbes sont aussi complètement disparues, ce qui est nécessaire pour une bonne récolte de blé d'Inde ou de légumes. Quant au labour-drainage qu'il préconise, M. Beaudry croit que les résultats qu'il obtient ne sont pas inférieurs à ceux qu'il obtiendrait par le drainage souterrain, étant donné surtout que sa ferme est située dans un endroit plat.

Cette question de l'épouillage des terres en culture ne saurait être étudiée avec trop de soin, car il est certain que les eaux qui restent stagnantes au milieu des pièces de terre à l'automne et au printemps sont une des causes principales des récoltes manquées. Il arrive trop souvent qu'au milieu des pièces de terre des étendues assez considérables restent stériles, ce que le cultivateur attribue souvent à la gelée alors qu'il devrait s'en prendre à son manque de prévoyance. Le rebondissement du terrain facilitant l'écoulement rapide des eaux vers les fossés latéraux est donc d'une souveraine importance et l'initiative de M. Beaudry mérite à juste titre d'être encouragée et ses expériences suivies avec beaucoup d'intérêt.

Nous ne saurions répéter avec trop d'insistance qu'il faut chercher l'augmentation des revenus du cultivateur par une culture plus soignée et plus rationnelle qui lui fera prendre goût à sa profession et reliera ses fils aux champs.

AGRICOLA.

REPOSE A TECHNICIEN

Le 23 avril 1917.

M. le Rédacteur du Devoir,

L'un de vos correspondants, qui signe "Technicien", vous écrit de Hull pour se plaindre que le gouvernement provincial refuse d'encourager l'établissement de cours d'agriculture dans les collèges commerciaux.

A ce propos, ce monsieur cite le cas d'un tel collège à quarante-cinq milles de Québec (disons l'Islet, pour préciser) où l'on a demandé au ministre de l'Agriculture un octroi en argent pour organiser un cours agricole au bénéfice des élèves qui auraient participé à des travaux d'agriculture de toute sorte, sur un vaste terrain que le collège possède.

Le refus de donner un octroi scandaleux ce correspondant qui déplore "l'apathie" du ministre. Evidemment, "Technicien" n'a pas réfléchi beaucoup avant d'écrire, et il ne s'est pas donné la peine d'étudier la différence qui existe entre l'instruction et l'éducation agricole. Pour lui c'est probablement la même chose, et c'est pourquoi il ne peut comprendre pourquoi le ministre refuse de donner un octroi pour organiser des cours agricoles.

AVIS

est, par les présentes, donné que la compagnie Marcel Trust Company, Montréal, a été incorporée par Loi Spéciale du Parlement du Canada, avec capital d'un million de piastres, et continuera les affaires de la Marcel Trust Company, limitées, qui a été acquis en 1912, la maison d'immeubles et de finances fondée par M. Georges Marcel, il y a plus de trente-deux ans. Le bureau de direction de la nouvelle compagnie est composé comme suit :

Président, M. Georges Marcel, capitaine vice-président, Hon. Charles Marché, P.C., M. R. Gauthier, directeur-général, M. John P. Callaghan, et M. A. Papineau-Mathieu, avocat, J. Oulley Harris, architecte, Joseph A. Lemire, notaire, et John T. Miller, comptable public.

coles de l'Islet, quand une grande Ecole d'agriculture (que "Technicien" connaît bien pourtant, puisqu'il a habité la région, et y revient souvent) vient d'être organisée tout près de Sainte-Anne, et qu'elle suffit pour donner toute l'instruction agricole requise dans la région. "Technicien" a-t-il réfléchi qu'un cours d'agriculture aussi étendu qu'il le propose, ne peut se donner avantageusement à de tout jeunes gens auxquels il faut d'abord apprendre à lire, écrire et compter, et que les établissements d'enseignement agricole n'admettent pour les cours qu'ils donnent, que les élèves ayant quatorze ans révolus, et dont l'instruction est suffisante pour leur permettre de les suivre avec avantage.

L'établissement de cours agricoles réguliers dans les collèges et académies serait donc une erreur coûteuse et profonde, qui n'aboutirait qu'à déranger l'enseignement primaire et secondaire, sans apporter à ceux qui les suivraient les connaissances suffisantes pour en tirer un véritable profit.

Autre chose est l'éducation agricole dans tous les établissements enseignants. Celle-ci est très désirable, et le gouvernement travaille à l'introduire partout. Elle peut se donner sans frais additionnels et sans déranger la poursuite des études commerciales ou classiques. C'est pas tant les connaissances techniques qu'il importe d'acquiescer dans ces maisons; il s'agit plutôt de former aux jeunes gens une mentalité agricole, de les préparer à retourner à la terre en leur parlant souvent des avantages qu'elle offre, du bien-être qu'elle donne. L'amour de la terre s'imprime facilement dans les jeunes cerveaux quand on suit y mettre à temps la semence nécessaire. Si ensuite on peut consolider ces liens par un léger travail agricole, quelques pieds de terre suffiront à chaque élève pour se faire un jardin qu'il cultivera, et qui lui donnera l'occasion d'entrer en concurrence avec ses camarades.

Pour cela, pas d'octroi de colportage, pas d'impôt de colportage. Il suffit aux directeurs des maisons d'enseignement d'orienter les professeurs et les élèves dans une direction toute autre que celle qu'on leur a montrée jusqu'à présent. Au lieu de laisser librement dénigrer le cultivateur par quelques écrivains originaires des villes, et de faire miroiter sans cesse aux yeux de tous ces jeunes gens les avantages d'une profession, d'une place dans le service civil, dans une banque, un établissement de commerce, sur un chemin de fer, etc., etc., il suffit de leur parler des mérites et de la mission de l'agriculture et des avantages qui découlent de l'amour du sol. C'est suffisant. Le pli sera vite pris, et en sortant du collège commercial, un nombre de ces jeunes gens, au lieu de s'élaner vers les villes, iront faire un cours partiel ou complet dans l'école d'agriculture voisine. Ils deviendront des cultivateurs pratiques, instruits, fiers de leur profession, parce qu'elle leur rapportera avec l'aisance, le respect de leurs concitoyens.

Un petit groupe de jeunes agriculteurs de cette catégorie dans chaque comté ferait école très vite, et leur exemple, comme leurs succès, en entraînerait bien d'autres. Pour cela, il faut tout simplement modifier l'organisation des études primaires et secondaires, et l'orienter vers la terre. Malheureusement, ce n'est pas chose facile avec les directeurs de nos collèges commerciaux, qui redoutent une diminution d'élèves s'ils adoptaient cette nouvelle orientation, sans que les autres établissements similaires entrent avec eux dans le mouvement. Sans compter que dans nombre de cas, hélas! l'octroi de quelques milliers de piastres nécessaires pour le soutien de la maison, est souvent l'unique ou la principale considération dans une proposition d'instruction agricole. La mentalité est ainsi faite que dans notre pays on ne peut apporter la moindre modification à un ordre de choses établi, sans réclamer un octroi du gouvernement. Nous invitons "Technicien" à reconsidérer le problème qui l'intéresse, et à l'étudier non tant sur ses collègues, mais sur les autres.

À moins que son seul but n'ait été de donner un coup de griffe au ministre de l'Agriculture — le cas particulier qu'il cite, et la connaissance personnelle qu'il en a, pourraient nous le laisser supposer, — nous lui concédons assez d'intelligence pour croire qu'il examinera avec attention cet aspect de la question telle que nous la posons, ci-dessus, et qu'il contiendra qu'après la mission de Montréal, qu'elle construirait son école avec une façade en pierre. On se rappelle qu'à la dernière réunion, M. Gascon était venu demander la somme de cinq mille piastres à la commission des écoles pour pouvoir construire une plus belle façade. Les commissaires avaient refusé. M. Gascon est venu poliment les informer hier que lui et ses collègues avaient cru devoir passer outre parce que la brique de Laprairie qu'on leur avait suggérée comme matériel de façade n'était pas convenable. Pour se procurer les cinq mille piastres nécessaires, M. Gascon a déclaré que la commission emprunterait sur billets à ordre.

Mgr Roy a déclaré qu'il ne voulait rien avoir à faire avec cette transaction. Et le président, messieurs, dit le président.

La Ligue Khaki a obtenu la permission de distribuer des sacs spéciaux dans les écoles de la commission pour que les enfants y apportent des pommes de terre. Le précédent tubercule sera recueilli vers le 7 mai pour servir à enseigner les lois vacants donnés aux soldats invalides revenus de la guerre.

Le comité des assurances a présenté un intéressant rapport et recommandé que les assurances de la commission soient divisées entre cinq bureaux de courtiers d'assurances importants et très au fait de leur travail. Ce comité se réunira encore aujourd'hui pour prendre les renseignements afin de pouvoir renouveler les polices aux meilleurs taux possibles le 1er mai. Les courtiers actuels de la commission sont MM. Walsh et Marois. On leur en adjoindra trois autres.

MARIAGE

M. le sénateur et Mme Legris, de Louiseville, annoncent, pour le 7 mai, le mariage de leur fille Amanda, avec M. H. Hector Langevin, de Berthierville. Les mariés partiront par la cérémonie pour un voyage à Toronto, Buffalo et aux Chutes Niagara.

NOMBREUX ÉVÊQUES DANS LE DIOCÈSE

Par suite du grand nombre de confirmations à donner à Montréal et dans la banlieue plusieurs évêques des diocèses voisins sont venus prêter leur concours à Sa Grandeur Mgr Bruchési et à Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire. Ce sont NN. SS. les évêques J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet; E. A. Latulipe, évêque de Témiscamingué; F. X. Brunet, évêque de Mont-Laurier; et J. C. L. Forbes, évêque de Joliette.

LA GRÈCE VA ENTRER EN LICE AVEC LES ALLIÉS

LES ALLIÉS AURAIENT ACCEPTÉ L'OFFRE GRECQUE.

New-York, 25. — Un câblegramme venu d'Athènes dit que la Grèce est sur le point de prendre part à la guerre avec les Alliés. Le journal grec qui donne cette information dit :

"La Grèce va bientôt entrer en guerre contre les puissances du centre, le nouveau premier ministre sera Alexandre Zimie, qui a fait des propositions qui ont été acceptées d'ailleurs."

Le journal qui parle ainsi est de nos principaux journaux de la-bas, il a toujours été neutre, ne prenant pas plus pour les Venzelistes que pour les partisans du roi.

COMMISSION SCOLAIRE

ON PAIERA LES INSTITUTEURS

LA COMMISSION VOTE HIER LA SOMME DE \$45,000 DONT \$5,000 POUR LE PAIEMENT DES PROFESSEURS DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE ET \$40,000 POUR LES INTERETS DES DÉBENTURES.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a temporairement réglé, hier, les affaires de la Commission scolaire de Saint-Grégoire le Thaumaturge. Les instituteurs de cette commission qui n'ont rien touché depuis le mois de février, et les détenteurs des obligations qui n'ont pas reçu les intérêts qui leur reviennent de droit, seront pleinement satisfaits, puisque les commissaires ont voté la somme de \$45,000, dont \$4,000 serviront à payer les intérêts sur débentures, et \$5,000, pour les instituteurs.

M. Mackie, vice-président de l'Association des détenteurs de débentures, accompagné de quelques collègues, se présenta devant la commission des Ecoles catholiques de Montréal, pour lui faire observer que le tout qu'il pouvait lui occasionner par sa négligence de payer les intérêts dus sur les débentures des commissions scolaires qui doivent être prochainement annexées.

M. Mackie fit remarquer à la commission que la plupart de ses débentures avaient été vendues avantageusement à des financiers américains, grâce au bon crédit qu'elle possède sur ces marchés.

Il a attiré l'attention des commissaires sur la situation financière de la commission de Saint-Grégoire le Thaumaturge. Les intérêts des obligations n'ont pas été payés depuis trois mois, et le 1er juin, cette commission devra à ses créanciers la somme de \$40,000 en intérêts seulement. Dans les cercles financiers, le fait que Saint-Grégoire le Thaumaturge ne peut payer l'intérêt sur ses obligations fait du tort à toutes les commissions scolaires de la province de Québec. "Comme les commissaires le savent, dit M. Mackie, les obligations sont pour la plupart vendues aux Etats-Unis et quand une commission ne paie pas le crédit de la déclaration suivante :

"Lorsque nous déciderons de remplacer le règlement municipal 129, concernant les abattoirs, il ne faudra pas oublier d'y insérer une clause spéciale au sujet de l'inspection des viandes. Actuellement, il n'y a d'inspectées que les viandes des animaux qui sont abattus dans les limites de la ville; il est nécessaire que l'on étende cette inspection à toutes les viandes, surtout à celles d'animaux abattus en dehors de la ville, et que l'on vende aux différents marchés municipaux. Si nous voulons réellement protéger les citoyens, cette inspection s'impose; les classes pauvres croient faire des économies en achetant ces viandes, aux marchés, la plupart du temps, elles ne font d'économies que sur la qualité de ce qu'elles achètent."

Le nouveau projet de règlement entre la ville et la compagnie des abattoirs va petit train, dit-on, mais à la satisfaction des deux partis intéressés.

CET IMBROGLIO.

La question relative à la protection contre les incendies dans les cinémas donne lieu à tant de déclarations diverses de la part de ceux qu'elle intéresse, qu'elle est devenue assez difficile à solutionner qu'il est difficile de démêler un écheveau.

C'est probablement ce qui va porter l'échevin O'Connell à faire sous peu, commissaires, la question suivante :

"Pourquoi ne faites-vous pas une enquête sur les causes de la divergence d'opinion qui existe entre l'inspecteur des baïsses, le chef du département des incendies et le directeur du Bureau d'hygiène au sujet de la protection des cinémas et des écoles ?"

"Il est intolérable, remarque M. O'Connell, que l'on permette un tel état de choses. Il faut s'enquérir au plus tôt sur la situation de ces établissements et voir lequel des trois fonctionnaires a tort."

On vote \$5,000 pour faire faire une étude de la question "relative aux améliorations de la rivière Saint-Pierre."

UN OcéANIQUE A LA DÉRIVE

(De notre correspondant) Québec, 25. — Le steamer "Pénang", le premier océanique qui se dirigeait vers le port de Québec, a brisé son hélice près du rocher aux Oiseaux, Gaspé, et est à la dérive près des îles de la Madeleine et St-Paul. Le "Strathcona" est parti à son secours et le ramènera à Québec.

LES MISSIONS EURO-PÉENNES AUX ETATS-UNIS

New-York, 25. — Sept autres membres de la mission anglaise et un autre de la mission française viennent d'arriver au port. Ce sont le capitaine M. E. de Jarny, de l'artillerie française, et MM. Goodwin, Heron, Longehorn, Leeming, McGowan, Ruckle et Vigor.

CHOSSES MUNICIPALES

L'ENQUÊTE AUX RABÂCHAGES

OU L'ON VOIT QUE LE REGAIN D'ACTUALITE DONNE A L'AFFAIRE DES PERFORATRICES EST TOUT SIMPLEMENT INUTILE. — POUR ASSURER LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Plus on a d'enquêtes à l'hôtel de ville, plus elles se ressemblent : la montagne en travail enfante invariablement sa souris. Il n'y a pas d'enquête administrative qui ait plus l'air de famille de celle des halayeurs. C'est une enquête des perforatrices. C'est une enquête aux cheveux blancs que l'enquête des perforatrices; elle a été reprise hier soir par nos commissaires, mais elle est vraiment lieu il y a plusieurs mois : au mois d'août 1916, si nous nous rappelons bien.

Au mois d'août 1916, le notaire Arthur Ecrémont avait déclaré qu'il avait escompté un billet de \$700 pour le commissaire Côté, billet qu'il transporta ensuite à M. C. E. Martin, à la même époque et dans les mêmes circonstances, l'ancien secrétaire de M. Côté, M. L. J. Primeau, avait corroboré ce témoignage en déclarant qu'il avait payé le montant en question, à la Banque des Marchands.

Les témoignages de MM. Primeau et Ecrémont, rendus hier soir à la reprise de l'enquête, "ressemblent tellement à ceux de l'automne dernier, comme disait hier soir un fonctionnaire de la ville, qu'ils sont... pareils."

Il n'y a plus qu'à entendre à M. C. E. Martin et l'enquête des perforatrices sera — probablement — chose du passé.

Elle n'aura donné lieu, à sa reprise, qu'à une magistrale eng... entre un témoin, ahuri de comparaitre si souvent devant nos commissaires enquêteurs, et l'un d'entre eux — celui des finances.

L'INSPECTION DES VIANDES.

Le commissaire Ross, à l'issue de la séance de la Commission des abattoirs, faisait hier après-midi la déclaration suivante :

"Lorsque nous déciderons de remplacer le règlement municipal 129, concernant les abattoirs, il ne faudra pas oublier d'y insérer une clause spéciale au sujet de l'inspection des viandes. Actuellement, il n'y a d'inspectées que les viandes des animaux qui sont abattus dans les limites de la ville; il est nécessaire que l'on étende cette inspection à toutes les viandes, surtout à celles d'animaux abattus en dehors de la ville, et que l'on vende aux différents marchés municipaux. Si nous voulons réellement protéger les citoyens, cette inspection s'impose; les classes pauvres croient faire des économies en achetant ces viandes, aux marchés, la plupart du temps, elles ne font d'économies que sur la qualité de ce qu'elles achètent."

Le nouveau projet de règlement entre la ville et la compagnie des abattoirs va petit train, dit-on, mais à la satisfaction des deux partis intéressés.

CET IMBROGLIO.

La question relative à la protection contre les incendies dans les cinémas donne lieu à tant de déclarations diverses de la part de ceux qu'elle intéresse, qu'elle est devenue assez difficile à solutionner qu'il est difficile de démêler un écheveau.

C'est probablement ce qui va porter l'échevin O'Connell à faire sous peu, commissaires, la question suivante :

"Pourquoi ne faites-vous pas une enquête sur les causes de la divergence d'opinion qui existe entre l'inspecteur des baïsses, le chef du département des incendies et le directeur du Bureau d'hygiène au sujet de la protection des cinémas et des écoles ?"

"Il est intolérable, remarque M. O'Connell, que l'on permette un tel état de choses. Il faut s'enquérir au plus tôt sur la situation de ces établissements et voir lequel des trois fonctionnaires a tort."

On vote \$5,000 pour faire faire une étude de la question "relative aux améliorations de la rivière Saint-Pierre."

UN OcéANIQUE A LA DÉRIVE

(De notre correspondant) Québec, 25. — Le steamer "Pénang", le premier océanique qui se dirigeait vers le port de Québec, a brisé son hélice près du rocher aux Oiseaux, Gaspé, et est à la dérive près des îles de la Madeleine et St-Paul. Le "Strathcona" est parti à son secours et le ramènera à Québec.

LES MISSIONS EURO-PÉENNES AUX ETATS-UNIS

New-York, 25. — Sept autres membres de la mission anglaise et un autre de la mission française viennent d'arriver au port. Ce sont le capitaine M. E. de Jarny, de l'artillerie française, et MM. Goodwin, Heron, Longehorn, Leeming, McGowan, Ruckle et Vigor.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS DEMANDES. — Position permanente, territoire exclusif, ouvrage facile et agréable. Les commissions, payées permettent à un bon solliciteur de se faire un salaire de \$25 et plus par semaine. S'adresser à la Cie Mutuelle d'Immeubles Ltée, 706-est, rue Ste-Catherine, entre 3 et 5 heures p.m.

ON DEMANDE DES FILLES

Jeunes filles de 15 ans et au-dessus pour apprendre à tisser et à travailler dans les soieries. Travail continu. Bon salaire. S'adresser à M. Neibel, Belding Paul Corticelli Co., Ltd., 185 rue Shearar, près de l'église de la rue des Seigneurs.

A LOUER

A LOUER.—Ferme bien travaillée et en d'excellentes conditions, située sur la route principale (Main Road) de Petit St-Martin (Little St. Martin). Loyer raisonnable. Pour informations, s'adresser à M. Tannenbaum, 31, rue des Jurés, Montréal.

MAISON à louer ou à vendre, parc Laval, avec eau, arbres fruitiers et beau terrain bien cultivé, à 2 minutes des chars, logement très propre. S'adresser à 2524, St-Hubert, dentiste Danaïs. Tél. St-Louis 7166.

RESIDENCE d'été à louer au terminus des chars, au bord de l'eau, avec beaucoup d'arbres autour de la maison, magnifique grève; 4 chambres, avec passage; électricité, eau, chambre de bain, à 3 minutes des chars, en face de l'église St-Vincent de Paul. S'adresser 2524, St-Hubert, dentiste Danaïs, tél. St-Louis 7166.

A VENDRE

A VENDRE, oeufs de poule de race pure, incubation. S'adresser Gunn, Langlois et Cie. — Plymouth Rock barn, Leghorn, Rhode Island, Wyandotte blanche; aussi poules couveuses et poudeuses.

A VENDRE.—Collection complète et reliée du "Devoir", 247, 2e Avenue, Viauville.

A VENDRE. — Un surrey de McLaughlin, mieux que neuf, coûtant \$300 pour \$215. Un harnais avec boucles argentées, coûtant \$100 pour \$40. Un bon cheval de famille bien dompté à la ville. Vendrait aussi séparément. S'adresser à Ed. Boisvert, No 540, rue Amherst, Montréal.

A VENDRE OU A LOUER. — Une maison, située à Sainte-Adèle, grand terrain avec pommiers et autres arbres fruitiers. S'adresser à Charles Gauthier, 100 rue Saint-Paul est, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE à Saint-Hilaire, Co. Rouville, 84 acres de terre, avec grand verger, près de la Montagne, banisse de 805, avec sucrerie. Sera vendue le 8 mai par encan. S'adresser à H. Noisieux, Saint-Hilaire.

DIVERS

ARGENT A PRETER. — J'AI A PRETER \$1,500 à \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants, à Montréal. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Saint-Louis.

A PRETER ET A VENDRE.—Mille piastres à prêter, à long terme, sur première hypothèque. — A vendre: 60 premiers années de "Magasin Pittoresque", aussi, plusieurs autres beaux ouvrages rares et précieux, épuisés depuis longtemps. S'adresser à Aphonse Leclair, 411 avenue Strathcona, Westmount. Tél. Westmount 1077.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine, TÉL. Est 5896.

E. ROY

528 rue Sainte-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Remontage et réparation à la mécanique, exécutés en un clin d'oeil. Téléphone Est 5366 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

OEufs POUR INCUBATION

La saison d'incubation arrivée nous sommes prêts, avec le plus beau stock de volailles de races pures, Pouter, Canards, Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons, Lapins, Outardes et Canards Sauvages, Pheas, Cailles, etc. Quelques reproducteurs à disposition à des prix très raisonnables. Poules et pintades de toutes races en main. Dès la fin du mois \$4.00 pour 10; \$5.00 pour 15. Nous avons 45 mètres dindes et des grands reproducteurs. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures indispensables aux amateurs. 15 sous par maille. Traitement élémentaire sur l'élevage du dindon, en français. Écrivez vos propres adresses, 25 sous par maille. Timbres pour informations. Écrivez, nous avons tout en fait de volailles de races pures. LA FERME AVICOLE, YLASKA, Saint-Hyacinthe, Qué.

AVIS. — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission de bâtir une addition de garage, sur le lot numéro cadastral 47, subdivisions 24-25 du quartier Laurier, No 1590 rue Saint-Laurent, JOSEPH ROCHON, No 1590 rue Saint-Laurent, Montréal, 23 avril 1917.

Cours de KERMENO

Dir : RENE SAVOIE, I.C. et L.E. Bachelier arts et sciences appliquées. Au 1er mal les cours seront installés aux Nos 236-238 SAINT-DENIS, près Sainte-Catherine, en face de l'Église Saint-Jacques.

M. Savoie continuera à préparer aux divers brevets: Droit, Médecine, Art dentaire, Pharmacie, Service civil, Cours privés ou public en français ou en anglais, le jour et le soir. Termes faciles. Satisfaction garantie. Tél. Saint-Louis, 1590. Au 1er mal Est 2288.

INVENTIONS

PROTEGEES EN TOUTS PAYS. PIGEON PIGEON & DAVIS. 25, Power Bldg. Tel. Montreal, Main 3025.

A nos clients :

Nous sommes maintenant installés au No 342 Saint-Jacques, avec un assortiment complet de lampes, accessoires et lampes électriques. L.-C. BARBEAU & Cie. 342, RUE SAINT-JACQUES.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal". Tél. Main 1259-1251. Codes : tobers West. Tr. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Édifice Transportation — Rue Saint-Jacques.

LORENZO CAMIRAND

AVOCAT. Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES. Édifice Banque d'Hochelega. Tél. Main 1422.

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON

AVOCATS, ETC. 97, RUE SAINT-JACQUES. Édifice de la Banque d'Hochelega. Victor Geoffrion, C.R. Aime Geoffrion, C.R. Phone Main 10.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL. avocats, édifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-M. Marchand, NANTEL, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT. Main 7713. Ch. 53, édifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, LL. L.

AVOCAT. 29, RUE SAINT-JACQUES. Résidence : 2406 avenue du Parc, Rockland, 2459.

THEODOLE RHEAUME

C. R. 180, RUE SAINT-JACQUES. Suite 411. Tél. Main 4571 et 4572.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.

AVOCAT. Résidence: 189 Jeanne-Mance. 37, rue Saint-Jacques. Tél. Main 2832.

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT. 37, rue Saint-Jacques. — Bureau 76. Tél. Main 2832.

NOAIRES

Bélanger et Bélanger

Notaires. 30, RUE SAINT-JACQUES. EDIFICE "TRUST & LOAN". Argenta à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1959.

ROCH-ALBERT BERGERON

NOTAIRE. Édifice Duluth. 528, Parc Lafontaine, 59 rue Notre-Dame O. Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369.

ARTHUR COURTOIS

NOTAIRE. Immeuble du Crédit Foncier, F.C. 25, SAINT-JACQUES. Tél. Main 5030. Bureau du soir : 352A rue Visitation. Tél. Est 3435.

J.-ALEX. O'GLEAN

NOTAIRE. 99, SAINT-JACQUES, MAIN 2583. Prêts sur propriétés de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN

Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession. Rés. 565, Falls, Las. 637.

J.-H.-E. LIPPÉ

NOTAIRE. ARGENT A PRETER. 186, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau, 411. Bureau Main 2421.

J.-A. NADEAU

Notaire. Immeuble "Versailles". 9

FRANCE

VICTOIRE DES ANGLAIS DANS LES AIRS

LES AVIATEURS DE HAIG DETRUISENT QUINZE AVIONS ENNEMIS ET EN ABATTENT VINGT-CINQ AU COURS DE VIOLENTS COMBATS AU-DESSUS DES LIGNES ALLEMANDES EN FRANCE — SUR TERRE L'ENNEMI LIVRE DE PUISSANTES CONTRE-ATTAQUES ET AMENE DES RENFORTS POUR SAUVER SES LIGNES.

Londres, 25. — La lutte a diminué d'intensité hier, sur le front occidental, bien que des combats quelconques aient eu lieu, à certains endroits. Un plus grand nombre d'actions aériennes se sont engagées lundi matin, et ce jusqu'ici en un seul jour. Les aviateurs anglais ont attaqué les machines ennemies partout où ils ont pu les rencontrer, avec un succès marqué, s'aventurant à une grande distance derrière les lignes allemandes, bombardant les chemins de fer, les dépôts et les aérodromes et forçant l'ennemi à livrer combat. Les avions ont détruit 15 appareils allemands et en ont descendu 15 autres dont la plupart se sont probablement écrasés sur le sol. Ils n'ont perdu que 2 machines.

Entre la rivière Senné et Monchy-le-Preux, les Tommies ont continué leur progression et ont avancé à quelques centaines de verges de Fontaines-Croisilles et de Chertilly. Depuis lundi matin, les Anglais ont dénombré plus de 2,000 prisonniers et il va en arriver encore d'autres. Dans le cours de l'après-midi, les troupes anglaises ont repoussé une contre-attaque dirigée par des forces considérables dans le voisinage de Gavrelle.

Des détails supplémentaires relatifs à la bataille de lundi indiquent qu'elle a été acceptée résolument. Sept divisions allemandes y ont pris part entre Croisilles et Gavrelle. Plusieurs positions importantes au point de vue stratégique ont changé plusieurs fois de mains, mais elles sont toutes éventuellement restées en la possession des Tommies, sauf quelques maisons au nord de Rouex.

Aucune attaque d'infanterie n'a succédé jusqu'à présent à la préparation d'artillerie que les Français opèrent depuis quelques jours. Hier, les Poilus ont continué à bombarder les batteries et les organisations de l'adversaire, dans les régions de Saint-Quentin, de l'Oise, de Corbeny, de Juvincourt et de Champagne.

Le correspondant de l'agence Reuters écrit que la prodigalité avec laquelle l'ennemi utilise les réserves et les canons dans la mêlée forme un contraste avec sa prudence antérieure et révèle qu'il se rend compte de l'offensive anglo-française fait courir à son système de défense et s'efforce l'espérance de l'enrayer.

Depuis le jour où ils ont commencé leur retraite, au milieu de février, les Allemands se sont montrés très lâcheux de leur côté. Les hommes, les avions et les dirigeables ont subi de nombreuses pertes sans se soucier des pertes formidables qu'elles entraînent. Par le bombardement constant de la voie ferrée Arras-Douai, les Anglais rendent très difficile le ravitaillement en munitions de l'ennemi, et celui-ci est aussi privé d'une des principales voies de communications, le canal de Saint-Quentin.

Le correspondant Philip Gibbs déclare que l'adversaire a manifesté un réel désespoir de défendre les approches de la section septentrionale de la ligne d'Hindenburg, d'où il lui en coûte des milliers de vies. Cette ligne que des critiques semblent regarder comme imaginaire existe réellement et passe par Drocourt et Queant, mais elle n'est pas encore terminée, et tandis que les Allemands travaillent nuit et jour aux retranchements, l'état-major a déclaré que les troupes doivent tenir jusqu'à la mort en première ligne, et plusieurs bataillons ont déjà suivi ces instructions, comme l'indiquent les cadavres qui jonchent le sol.

LUTTE AERIENNE A 15,000 PIEDS D'ALTITUDE Les combats se sont déroulés à 15,000 pieds d'altitude d'où il est à peine possible de voir la terre et totalement impossible de voir s'écraser un adversaire à moins que le pilote vainqueur ne le suive, écrit un correspondant. Le fait remarquable des combats d'hier est qu'il n'y a que deux avions anglais qui manquent à l'appel.

C'était la plus belle journée pour la guerre aérienne qu'ait eue les jeunes pilotes anglais; c'est pourquoi ils en ont profité. Aussitôt après le lever du soleil, ils sont partis avec entrain. Mais les rapports complets de leurs exploits ne sont pas encore connus. On sait cependant qu'un jeune pilote cherchant les avions observateurs ennemis et les trouvant pas, est allé en brûler un dans son propre hangar.

Depuis dimanche, les aviateurs anglais jubilent au sujet de la belle température qu'ils désiraient depuis longtemps. Les machines anglaises ont constamment sillonné les airs sur toute la ligne de bataille et bien en arrière des lignes ennemies. Des raids de bombes ont été effectués à quarante-cinq milles en arrière des lignes ennemies et les aviateurs ont survolé délibérément les endroits où la bataille se déroulait avec la plus grande fureur.

Des convois allemands envoyant des renforts sur le front ont été attaqués et des colonnes de transports sur les chemins ont été bombardées et complètement désorganisées.

Hier, un pilote anglais, après avoir abattu deux avions allemands et épuisé ses munitions, est descendu pour se pourvoir d'essence et de munitions, et il s'est de nouveau envolé. En moins d'une demi-heure, il abattit son troisième avion ce jour-là. Un autre pilote a descendu deux avions ennemis. La plus grande bataille d'hier, chose assez singulière, s'est terminée par une partie nulle. L'un des pilotes anglais a rencontré un brillant aviateur allemand et pendant une heure entière ils ont manœuvré d'une manière admirable sans que l'un ait pu pointer sa mitrailleuse sur son adversaire. Ils ont bouclé, bouclé la boucle, arrêté délibérément leurs moteurs, renversé leurs machines, se laissant glisser à travers l'atmosphère, mais toutes ces manœuvres ont été inutiles. C'est probablement le plus merveilleux duel aérien qu'ait eue depuis le commencement de la guerre.

HORS DE COMBAT

LE PERTES DEPUIS LE LUNDI DE PAQUES

ELLE S'ELEVENT A SIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEIZE.

Ottawa, 25. — Les noms de 25 Montroisais figurent sur la dernière liste hors de combat, publiée par le ministère de la Milice. Tous, sauf un, sont portés blessés. Le total des listes porte à 6,396 le nombre des soldats canadiens mis hors de combat depuis la journée de lundi de Pâques. Suit l'énumération des Montroisais: quelques-uns d'entre eux sont déjà connus:

Mort de ses blessures — Le sergent James Alfred Knowles, 35, rue Boyer.

Blessés — Le lieutenant K. S. Drummond, 15, rue McGregor; Peter Joyce, 132, rue St-Ferdinand; John Allen, 291, rue Champlain, légèrement; David Hughes, 2658, rue Cartier; John Linesey, 2636, rue Drolet; Albert Masson, 2832, rue St-Dominique; Rosario Leblanc, 85, avenue Mullarky, légèrement; le caporal Everard J. Stewart, 2186, rue Clarke; J. Tréffe de Grace, 1026, rue Ste-Georgette; J.-H. Brunet, 1461, rue Bordeaux; W. H. Staines, 2034, rue Cartier; B. A. Honnssel, sans adresse connue; William Holiday, 64, rue Ménard; T. Garstang, 368, rue Decanoy; George McCarthy, 635, rue Frontenac; Herbert Moore, 220, rue Montcalm, mort de ses blessures; le canonnier Robert W. Handel, 2578, rue Waverly, grièvement blessé; Reginald W. Williams, 73a, rue Ste-Famille; Robert A. Muir, St-Laurent; James L. Murray, 352, rue Mentana, chocs nerveux; Henri Hélu, 2345, avenue Chateaubriand.

Nous relevons les 17 noms de Canadiens-français dont les familles sont domiciliées dans la province ou ailleurs:

Tué au feu — Le lieutenant A.-P. Gibaud, Québec.

Blessés — B. Thibeau, Milltown, Nouv.-Brunswick; E. Fournier, Lac Mégantic, Québec; le sergent J. LeBry, Québec; A. Séguin, North Hartley, Québec; E. Clément, Sudbury, Ontario; S. Leblanc, Alder Point, Petit Bras d'Or, Nouvelle-Ecosse; A. Lauzon, Clarence Creek, Ontario; le lieutenant Charles-E. Leblanc, Ste-Geneviève de Batiscan, Québec; A. Albert, Caraque, Nouv.-Brunswick; A. Gaudet, Summerside, Kings County, Ile du Prince-Edouard; A. Corby, Moncton, Nouv.-B.; H. Gossard, Gahris, Sask.; H. H. Blanchard, Edlers House, N.-B.; A. Ladouceur, Aylmer, Québec; R. W. Durand, Belleville, Ontario; J.-B. Lessard, St-Thomas, Ontario.

EN FAVEUR DU HOME RULE

SIR WILFRID LAURIER PORTE LA PAROLE.

Ottawa, 25. — Sir Wilfrid Laurier, M. Ch. Murphy, le sénateur Edwards et C. A. McGrath ont porté la parole à une réunion hier. On a adopté une résolution qui demande le règlement immédiat du problème irlandais en donnant à ce pays tous les privilèges qu'on lui promet depuis longtemps.

ALLEMAGNE

L'EUROPE AUX EUROPEENS!

UN GRAND INDUSTRIEL ALLEMAND S'ELEVE CONTRE L'INTERVENTION DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS DANS LES AFFAIRES EUROPEENNES. — UN ACCROC A LA DOCTRINE MONROE.

Berlin, 23, par voie de Londres, 25. — L'Europe aux Européens! tel est le cri que vient de lancer hier Alfred Lohman, de Brème, propriétaire des premiers sous-marins marchands, à la suite de l'action du président Wilson et de la création d'un blocus économique anglo-saxon.

«Le message de M. Wilson, a-t-il déclaré à un journaliste du "Zeitung und Mittag", amène une rupture complète de la doctrine Monroe. Le président intervient dans les affaires européennes et dit: "Nous devons fournir des vivres en quantité suffisante, non seulement à notre peuple, à notre armée et à notre marine, mais aussi aux nations avec lesquelles nous avons fait cause commune".

Le Dr Lohman démontre alors dans quelles circonstances fut créée la doctrine Monroe; elle était spécialement dirigée contre l'Angleterre et devait perpétuer au sein de l'Amérique la haine de la mère-patrie. «Aujourd'hui, poursuit-il, nous sommes en présence du fait que la relation entre les mains de l'Angleterre et qu'il a conclu avec l'ancienne mère-patrie une alliance non seulement politique, mais économique. Egalement que l'Amérique ait accepté le principe de la guerre économique après la guerre, indique bien que l'union des races anglo-saxonnes a jeté une base nouvelle de relations économiques du monde, parce qu'elle signifie un blocus économique anglo-saxon.

«L'Europe doit se garder de ce nouveau danger. Puisque M. Wilson abandonne la doctrine Monroe pour l'Amérique, formulons une autre doctrine Monroe pour l'Europe et lançons le cri: "L'Europe aux Européens".

Le Dr Lohman signale alors l'antagonisme des races espagnoles d'Amérique contre les races saxonnes, antagonisme clairement manifesté dans l'attitude des nations de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, qui n'ont pas toutes accepté le même point de vue des Etats-Unis: il se réjouit du fait que le Mexique, le Chili, la République Argentine aient maintenu leur neutralité et anéanti le rêve des Etats-Unis de former une union pan-américaine des deux Amériques.

«Il ne reste plus qu'une seule mesure à prendre pour éviter le danger, c'est de former, au sein des nations du continent européen, un autre blocus économique afin de combattre le blocus anglo-saxon.

«De toute apparence, les efforts militaires actuels des Etats-Unis ne sont point dirigés tant contre les ennemis d'Europe, que contre l'ennemi de demain, le Japon. Bien qu'il n'ait pas encore déclaré la guerre, l'impérialisme américain aura des démêlés en Asie orientale; et alors dans ces conflits futurs l'Amérique espagnole ne se rangera point du côté des Yankees, parce qu'elle ne peut oublier Cuba, Porto Rico et les Iles Philippines. Les races espagnoles ne nourrissent aucune sympathie pour les ambitions anglo-saxonnes, et le blocus économique les rend défiantes.

Le Dr Lohman espère alors établir une union des républiques hispano-américaines avec la Russie et les nations slaves de l'Asie afin de résister au défi des nations anglo-saxonnes, qui veulent créer un monopole des produits alimentaires et industriels.

L'ACTION MARITIME

COULAGE D'UN CONTRE-TORPILLEUR

BEL EXPLOIT DE TROIS HYDROPLANES ANGLAIS.

Londres, 25. — Un communiqué officiel de l'Amirauté, publié ce soir, annonce que trois hydroplanes anglais ont attaqué, à 4 h. 30 de l'après-midi, lundi, cinq contre-torpilleurs allemands, entre Bantkerbergh et Zebrugge, allant dans la direction nord-est. Ils étaient à cinq milles de la côte.

«La première machine, dit le communiqué, a jeté seize bombes, dont l'une a atteint son but. Les quatre autres destroyers se sont dispersés et ont été attaqués par les deux autres avions qui ont jeté 32 bombes. Le premier contre-torpilleur a été vu prenant la direction du port et il le fit sans mouvement après que toutes les bombes avaient été jetées.

«Les quatre autres navires sont immédiatement allés porter secours au navire dispersé. Des aviateurs ennemis ont ensuite attaqué nos avions, mais ils ont été repoussés facilement. A six heures et dix minutes du soir, une reconnaissance a signalé les quatre contre-torpilleurs entrant dans le port de Zebrugge. On considère comme plus probable qu'un contre-torpilleur a été coulé.

RENVOI D'UN SECRÉTAIRE-TRESORIER

Sherbrooke, 25. — Le juge Hutchison siègeant en Cour supérieure, a accordé la pétition demandant le renvoi de J. A. Girard comme secrétaire-trésorier de East-Angus. Il a été prouvé que le défendeur n'est pas résident dans la municipalité depuis 12 mois ainsi que le veut la loi.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

LES ALLIÉS

DES VIVRES, DE L'ARGENT ET DES CALES

LA CONFERENCE ANGLO-FRANCO-AMERICAINE, A WASHINGTON, VA PORTEI TOUTE SON ATTENTION AU PROBLEME DE L'ALIMENTATION QUI S'AGGRAVE SANS CESSER DANS LES PAYS DE L'ENTENTE — L'ANGLETERRE POURRA TOUCHER DES AUJOURD'HUI L'EMPRUNT DE 200 MILLIONS — LA MISSION VIVIANI-JOFFRE A WASHINGTON.

Washington, 25. — Le gouvernement américain a reçu des renseignements au sujet de la situation alimentaire dans les pays de l'Entente, et à la séance d'hier matin, le président Wilson et ses ministres ont porté toute leur attention sur ce qui se faisait pour augmenter la production agricole aux Etats-Unis et pour obtenir de nouveaux navires pour le transport des produits en Europe.

Comme il faudra qu'il s'écoule un certain laps de temps avant la récolte aux Etats-Unis, tous les efforts seront faits pour éviter tout gaspillage et pour organiser la distribution et l'exportation des produits alimentaires, de façon à tirer le meilleur parti de ce qu'on a.

Les conférences préliminaires avec les membres de la commission anglaise actuellement ici et des informations reçues des diplomates américains et des attachés commerciaux dans les capitales des Alliés et des pays neutres ont convaincu le cabinet que le problème des vivres est grave et que la situation empire constamment.

La question de fournir des vivres, de l'argent et des navires va jouer un grand rôle dans les conférences entre les autorités américaines et les commissions anglaise et française.

Le président Wilson a brièvement exposé au cabinet hier, ce que le ministre des Affaires étrangères Balfour lui a déclaré. Peu après, il devint évident qu'on poussera avec vigueur les mesures déjà prises pour établir de meilleures conditions alimentaires et d'expédition.

Le Dr Prothero signale alors l'antagonisme des races espagnoles d'Amérique contre les races saxonnes, antagonisme clairement manifesté dans l'attitude des nations de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, qui n'ont pas toutes accepté le même point de vue des Etats-Unis: il se réjouit du fait que le Mexique, le Chili, la République Argentine aient maintenu leur neutralité et anéanti le rêve des Etats-Unis de former une union pan-américaine des deux Amériques.

«Il ne reste plus qu'une seule mesure à prendre pour éviter le danger, c'est de former, au sein des nations du continent européen, un autre blocus économique afin de combattre le blocus anglo-saxon.

«De toute apparence, les efforts militaires actuels des Etats-Unis ne sont point dirigés tant contre les ennemis d'Europe, que contre l'ennemi de demain, le Japon. Bien qu'il n'ait pas encore déclaré la guerre, l'impérialisme américain aura des démêlés en Asie orientale; et alors dans ces conflits futurs l'Amérique espagnole ne se rangera point du côté des Yankees, parce qu'elle ne peut oublier Cuba, Porto Rico et les Iles Philippines. Les races espagnoles ne nourrissent aucune sympathie pour les ambitions anglo-saxonnes, et le blocus économique les rend défiantes.

Le Dr Lohman espère alors établir une union des républiques hispano-américaines avec la Russie et les nations slaves de l'Asie afin de résister au défi des nations anglo-saxonnes, qui veulent créer un monopole des produits alimentaires et industriels.

LES BESOINS DE LA FRANCE

Au point de vue financier, la France a besoin d'emprunts mensuels de \$100,000,000, somme qui sera dépensée aux Etats-Unis. Au cours des conférences qui seront tenues à Washington, le gouvernement américain recevra des informations détaillées à ce sujet.

On a pris des mesures pour faire à la délégation française un accueil qui égalera s'il ne dépasse pas en enthousiasme l'accueil reçu par la commission anglaise et M. Balfour. La présence seule du maréchal Joffre suffit à garantir la cordiale bienvenue dont les délégués français seront l'objet. On compte que d'ici à 2 jours, les personnages officiels anglais, français et américains échangeront des visites, pour célébrer la commune amitié des trois peuples.

RECEPTION A M. BALFOUR

La série de réceptions officielles à la commission anglaise aux Etats-Unis s'est terminée par une réception donnée hier soir par le secrétaire d'Etat Lansing, en l'honneur du ministre des Affaires étrangères Balfour au "Pan-American Building". Le président Wilson et tous les officiers du cabinet y assistaient et les membres du Congrès et une vingtaine d'autres fonctionnaires éminents du gouvernement sont venus rencontrer les distingués visiteurs.

L'ENROLEMENT PLUS D'OFFICIERS QUE DE SOLDATS

ON A RECRUTE JUSQU'ICI, POUR LA DEFENSE NATIONALE, VINGT-DEUX OFFICIERS ET DIX-HUIT SOLDATS.

Le major-général Wilson a reçu hier, des différents quartiers militaires de Montréal, des rapports qui indiquent que le recrutement ne s'est guère amélioré, en tant qu'il s'agit de la défense nationale. Les rapports soulignent le fait qu'il est facile d'obtenir des officiers tandis que peu de soldats se sont offerts.

Le recrutement pour la défense nationale a commencé dans la première semaine d'avril. Les rapports reçus hier disent qu'on a pu obtenir 22 officiers et 18 hommes avec un sergent attaché à l'état-major. Voici les résultats obtenus par les différents régiments qui sont chargés de ce recrutement: 65e Carabiniers Mont-Royal, 10 hommes; 1st Grenadier Guards, 4; 3rd Victoria Rifles, 4. Le 58th Westmount et le 5th Royal Highlanders n'ont pas enrôlé une seule recrue.

Les bureaux d'enrôlement de-

Le prêt ne constituera pas la part totale de l'Angleterre dans les \$3,000,000,000 qui doivent être prêtés aux Alliés, mais il n'est que pour les besoins immédiats de l'Angleterre. Un prêt presque semblable sera fait à l'Italie à brève échéance.

La mission française a des pouvoirs illimités

Washington, 25. — La mission française envoyée aux Etats-Unis et qui comprend M. Viviani, ministre de la Justice, le maréchal Joffre, le vice-amiral Chocheprat, le marquis de Chambrun, député, descendant de Lafayette et au moins 9 fonctionnaires, arrive à midi à Washington. Elle va remonter le Potomac, de Hampton Roads, où elle est débarquée, à bord du yacht du président, le "Mayflower", et débarquera au chantier naval de Washington. Les délégués sont chargés en premier lieu d'exprimer et au président et au peuple des Etats-Unis, la profonde gratitude et les sentiments d'amitié de la France.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

La mission n'apporte pas d'instructions écrites. Ses membres ont reçu du gouvernement français des pouvoirs illimités pour négocier avec les Etats-Unis à propos de toute question d'ordre militaire, naval et financier. Les visiteurs sont prêts à discuter la question de l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en France. Le maréchal Joffre et les autres militaires de la délégation indiqueront aux personnages officiels américains avec qui ils vont conférer, les importantes raisons qui au point de vue militaire rendent désirable l'envoi d'un contingent. La plus importante de ces motifs, c'est l'effet moral que produira la présence des troupes américaines et du drapeau américain sur les champs de bataille de France. Un corps expéditionnaire américain tel que se le figurent les Français comprendrait aussi un service auxiliaire: matériel de chemin de fer, lignes télégraphiques et téléphoniques, autos-camions, et un fort corps d'aviation. Le ministère de la Marine de France soumettra au gouvernement américain un vaste plan relatif à des transports et au ravitaillement de la population civile.

Un Poitrinaire qui se renforce se guérit sûrement. Les maladies des voies respiratoires, en raison des grandes pertes qu'elles font subir à l'organisme, poussent bien vite l'amaigrissement, la débilité, l'épuisement qu'elles ont engendrés à un suprême degré. C'est alors que la tuberculose s'implante et fait ses ravages. Ceux qui sont prédisposés aux maladies de poitrine se protègent et se guérissent en employant le

VIN MORIN. CRESO-PHATES. LE TONIQUE DES POUMONS. Ce Vin précieux composé d'éléments reconstituants combinés avec les phosphates et la créosote de hêtre guérit en diminuant la durée de l'affection, en atténuant la force des symptômes, en évitant les complications habituelles et en réparant les pertes de l'organisme. C'est le salut des poitrinaires. Les Pilules Cardinales du Dr. Ed. Morin, purifient et enrichissent le sang. EN VENTE PARTOUT. Dr. Ed. Morin & Cie, Limitée, Québec, P. Q.

Montreal Tramways Company. Des instructions ont été données aux conducteurs de faire observer à la lettre, le règlement défendant d'admettre des chiens sur les tramways.

FRANCE. LE CHARBON SE FAIT TOUJOURS RARE. ANGLETERRE. LES TERRES EN CULTURE. LEUR NOMBRE VA TOUJOURS GRANDISSANT. — LA NECESSITE DE RENDRE LA VIE RURALE PLUS ATTRAYANTE.

Plusieurs personnes vident à Paris, dans la rue, deux voitures chargées du précieux combustible.

Paris, 25. — La rareté du charbon et le peu d'espoir que l'on a de voir s'améliorer la situation dans un avenir rapproché continuent d'être l'objet principal des commentaires de la presse et du public. On ne nie pas que le fait soit dû à la spéculation; les journaux ont même révélé l'existence de certains intermédiaires qui, moyennant une commission, font obtenir du charbon aux consommateurs.

Lundi dernier, dans une des rues centrales de Paris, plusieurs personnes aperçurent tout à coup dix wagons chargés du précieux combustible. Remplies de fureur à cette vue, elles se précipitèrent aussitôt sur les voitures et, en quelques instants, réussirent à s'emparer du contenu de deux d'entre elles. La police fut finalement intervenue pour permettre le départ de celles qui restaient; le contenu en fut remis aux autorités municipales.

L'«Oeuvre» raconte, au sujet de la crise du charbon, une tragique histoire que, pour certaines raisons, aucun autre journal n'a publiée. Une vieille femme de ménage fut arrêtée il y a quelques jours sous l'accusation, faite par son patron, d'avoir volé dans sa cave quelques poignées de charbon. La pauvresse, après avoir reconnu sa culpabilité, fut conduite à un poste de police, où, d'après la loi, elle n'eût pas dû être détenue, mais le commissaire était absent et elle y passa la nuit. Dans l'intervalle, sa jeune fille, ne sachant ce qu'il était advenu à sa mère, s'en fut s'enquérir chez le patron, où on lui apprit qu'elle était sous verrou au poste de police pour avoir volé.

L'enfant se rendit immédiatement à cet endroit où elle supplia les autorités policières de remettre sa mère en liberté, mais, comme le commissaire était toujours absent, on refusa sa requête. Quelques minutes plus tard, on informait les mêmes autorités que l'on venait de ramasser le cadavre d'une jeune fille sur la chaussée d'une rue avoisinante. Des papiers, trouvés sur elle, furent remis à la police et prouvèrent que la victime était bien la fille de la femme de ménage. Le lendemain matin, le commissaire de police, rentrant dans ses fonctions, constata que la jeune fille avait laissé chez elle une lettre qui était une déclaration éloquentes sur les motifs qui l'avaient poussée au suicide.

# LA VIE SPORTIVE

## UN ADVERSAIRE SÉRIEUX POUR OSW. ST-JEAN

LE CHAMPION AMATEUR DE MONTREAL AU POOL AURA A FAIRE FACE A ERNEST BOURGOUIN, DEMAIN SOIR, A LA SALLE ELECTRA.

Oswald Saint-Jean, qui a remporté une victoire éclatante contre "Pat" Brière, jeudi soir dernier, en battant celui-ci par 150 à 60, aura à défendre de nouveau son titre de champion de Montréal demain soir, à la salle Electra, dans un match de 150 points, pool à continuer. L'adversaire de Saint-Jean demain soir sera Ernest Bourgouin, qui a été toute une révélation dans les parties de la ligue amateur l'an dernier. Bourgouin n'est pas un "grand" champion, mais il est un excellent joueur et de taille à faire la lutte chaude à tout joueur amateur. Il possède toutes les qualités requises : sang-froid, adresse, force et courage. Il exécute avec aisance les coups les plus difficiles et il connaît toutes les combinaisons du jeu. En un mot, c'est un des meilleurs amateurs de la métropole et nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'il fera une lutte intéressante à Saint-Jean.

Si Bourgouin sort victorieux de demain soir, son adversaire n'aura aucune excuse à donner, car Saint-Jean est en excellente forme et connaît très bien la table sur laquelle le match sera disputé. Il a pratiqué tous les jours depuis jeudi dernier, et s'il est vaincu il n'aura qu'à reconnaître la supériorité de Bourgouin.

Le public est invité à se rendre à l'Electra demain soir pour être témoin de cette rencontre, qui fait le sujet de la conversation dans toutes les salles de billard, car la lutte sera sûrement contestée. Une estrade a été érigée la semaine dernière et les amateurs qui seront présents au match pourront suivre avantageusement la partie, car cette estrade est en amphithéâtre et de tous les sièges on peut voir les mouvements de tous les joueurs. Donc, pour 8 heures 30, demain soir, à la salle Electra, 568 rue Sainte-Catherine-Est. L'admission est gratuite.

## DANS LES SÉRIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

Les parties jouées hier soir dans les séries de la section des petites quilles de la Montreal Bowling Association, classe "B", ont donné les résultats suivants:

|            |            |      |     |     |
|------------|------------|------|-----|-----|
| Lafontaine | Gagné      | 85   | 95  | 278 |
| Ménard     | 95         | 95   | 108 | 298 |
| Bourassa   | 114        | 115  | 97  | 326 |
| Longtin    | 109        | 119  | 95  | 323 |
| St-Pierre  | 107        | 104  | 108 | 319 |
| Totaux     | Payne No 1 | 1544 |     |     |

|          |             |      |     |     |
|----------|-------------|------|-----|-----|
| Or       | 109         | 117  | 96  | 319 |
| Bain     | 99          | 124  | 116 | 339 |
| Turnbull | 132         | 101  | 106 | 339 |
| Kibby    | 102         | 99   | 91  | 292 |
| Steer    | 92          | 102  | 94  | 288 |
| Totaux   | Paynes No 1 | 1577 |     |     |

|             |            |      |     |     |     |
|-------------|------------|------|-----|-----|-----|
| National    | Dansereau  | 104  | 111 | 108 | 323 |
| Blsanger    | 87         | 78   | 83  | 248 |     |
| Legault     | 91         | 98   | 117 | 306 |     |
| Gagné       | 88         | 90   | 109 | 287 |     |
| Charbonneau | 99         | 80   | 81  | 260 |     |
| Totaux      | Payne No 2 | 1424 |     |     |     |

|               |            |      |     |     |
|---------------|------------|------|-----|-----|
| C. Demers     | 95         | 96   | 97  | 288 |
| C. Clements   | 96         | 103  | 100 | 299 |
| A. Demers     | 113        | 106  | 104 | 323 |
| H. Demers     | 106        | 95   | 101 | 302 |
| G. Blumenthal | 107        | 109  | 117 | 333 |
| Totaux        | Payne No 2 | 1545 |     |     |

|           |        |                  |     |     |     |
|-----------|--------|------------------|-----|-----|-----|
| Tipperary | Joseph | 93               | 98  | 121 | 307 |
| Labbé     | 109    | 86               | 97  | 292 |     |
| Greif     | 82     | 125              | 89  | 296 |     |
| Brown     | 104    | 122              | 105 | 331 |     |
| Garfinkle | 91     | 97               | 91  | 278 |     |
| Totaux    | Gordon | 479 523 503 1505 |     |     |     |

|           |            |                  |     |     |
|-----------|------------|------------------|-----|-----|
| Ratelle   | 98         | 91               | 75  | 264 |
| Coteau    | 114        | 123              | 85  | 322 |
| Beaupré   | 104        | 104              | 95  | 303 |
| Bluteau   | 114        | 123              | 92  | 327 |
| Pelletier | 103        | 114              | 101 | 318 |
| Totaux    | Cordonnier | 533 553 448 1530 |     |     |

|                  |         |                  |     |     |     |
|------------------|---------|------------------|-----|-----|-----|
| Cercle St-Pierre | Corbin  | 100              | 93  | 101 | 294 |
| Fournier         | 90      | 82               | 87  | 269 |     |
| Charron          | 103     | 123              | 94  | 320 |     |
| Sauvé            | 122     | 115              | 109 | 346 |     |
| Hughes           | 87      | 85               | 117 | 289 |     |
| Totaux           | Kildare | 502 508 508 1518 |     |     |     |

|          |           |                  |     |     |
|----------|-----------|------------------|-----|-----|
| Hylland  | 87        | 107              | 90  | 280 |
| Moore    | 91        | 87               | 119 | 297 |
| Vallé    | 93        | 117              | 93  | 303 |
| Byron    | 89        | 82               | 95  | 266 |
| McNamara | 98        | 82               | 109 | 289 |
| Totaux   | St-Pierre | 458 475 502 1435 |     |     |

|                |        |                  |     |     |     |
|----------------|--------|------------------|-----|-----|-----|
| Tipperary No 1 | Moir   | 109              | 103 | 127 | 339 |
| McEllicott     | 95     | 109              | 101 | 305 |     |
| Mackenzie      | 107    | 113              | 79  | 299 |     |
| Andrian        | 98     | 127              | 112 | 337 |     |
| O'Mara         | 115    | 120              | 130 | 365 |     |
| Totaux         | Steele | 524 572 549 1645 |     |     |     |

|         |        |                  |     |     |
|---------|--------|------------------|-----|-----|
| Delancy | 98     | 95               | 88  | 281 |
| Ange    | 88     | 94               | 112 | 294 |
| Rice    | 83     | 85               | 88  | 256 |
| Mount   | 87     | 103              | 119 | 305 |
| Moore   | 83     | 103              | 119 | 305 |
| Totaux  | Steele | 441 463 510 1414 |     |     |

Tipperary No 1 gagne 3 parties.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

## LA SÉANCE DE BOXE DE CE SOIR AU PARC SOHMER

TROIS RENCONTRES DE DIX RONDES SONT AU PROGRAMME. — ALLAN CONTRE GEORGES RIVET.

Nous voici arrivés au jour où Georges Rivet, un de nos idoles canadiennes-françaises de l'athlétisme, va livrer son troisième combat avec un adversaire qui n'a pu dominer à deux reprises différentes. Ce soir, en effet, dans la magnifique salle du parc Sohmer, Rivet sera opposé de nouveau à Red Allan. Et cette troisième bataille entre les deux hommes sera une sorte d'apothéose de la carrière de Rivet en tant que futur champion national. Non pas qu'il s'agit de Georges Rivet, toujours si vigoureux, si extraordinaire dans ses attitudes d'athlète au combat, mais parce que Red Allan lui fait peur, sans qu'il ose se l'avouer à eux-mêmes. Red Allan leur fait peur parce qu'il dispose de plusieurs bons boxeurs américains, et sa dernière apparition à Montréal. Rivet est vigoureux, mais Allan n'est pas moins. Il a déjà prouvé à Montréal et à Québec. Rivet est très puissant, grâce à ses propos et à la précision de ses coups. Mais Allan ne nous a-t-il pas montré une même puissance contre tous ceux avec qui il s'est battu jusqu'à présent? Et puis, si l'étoile de Rivet monte vite et haut, l'étoile de Red Allan n'est-elle pas en la même rapide ascension? Ce soir, les deux étoiles se rencontreront dans leur course, et malgré toute la confiance mise en notre "coming man", ses supporters craignent pour lui.

Georges Rivet, laconique et modeste, ne se vanne pas, ne crie pas sa confiance à tous les échos, mais nous savons toute la résolution qui l'anime. S'il n'espérait pas battre (et non gagner sur une décision) Red Allan, il n'aurait pas accepté de le rencontrer une troisième fois et n'aurait pas différé un voyage aux Etats-Unis où l'attendent plusieurs bons engagements. Quant à l'Américain, tous le connaissent. Il ira au combat ce soir avec ce brio qui caractérise tous les boxeurs yankees. Au programme déjà si attrayant par le seul combat entre Allan et Rivet, figureront deux autres combats de dix rondes. Thomas et Bratton feront les frais du premier, et dans l'autre nous verrons l'homme d'avenir qu'est le Québécois White aux prises avec Davis.

## LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries majeures du baseball:

|   |                       |                                |
|---|-----------------------|--------------------------------|
| LIGUE NATIONALE   | A New-York            | 100000100—2 6 1                |
| Boston  | 201100122—8 10 1      |                                |
| Batteries: Allen, Barnes et Gowdy; Schupp et McCarty, Gibson. | A Cincinnati          | 020401100—8 12 0               |
| Chicago   | 202000000—4 8 3       |                                |
| Cincinnati  | 000000000—1 6 2       |                                |
| Batteries: Grims et Fischer; Ames, Snyder et Gonzales.        | Philadelphia-Brooklyn | Partie remise, terrain humide. |

|                    |          |          |     |
|--------------------|----------|----------|-----|
| POSITION DES CLUBS | New-York | G. P. P. |     |
| St-Louis           | 7        | 2        | 778 |
| Boston             | 9        | 3        | 692 |
| Chicago            | 5        | 4        | 556 |
| Cincinnati         | 7        | 6        | 538 |
| Brooklyn           | 7        | 7        | 500 |
| Philadelphia       | 3        | 6        | 333 |
| Pittsburg          | 3        | 6        | 333 |
| Pittsburg          | 4        | 10       | 286 |

|   |                 |                  |
|---|-----------------|------------------|
| LIGUE AMERICAINE  | A Boston        | 000001001—2 8 3  |
| New-York  | 000000100—1 0 4 |                  |
| Batteries: Mogridge et Numamer; Leonard et Gady.                  | A Chicago       | 000000000—1 2 4  |
| Cleveland   | 000000000—1 2 4 |                  |
| Chicago   | 000000001—1 2 4 |                  |
| Batteries: Covelskie et O'Neill; Scott et Schalk.                 | A Washington    | 100100300—5 7 2  |
| Philadelphia  | 160000100—3 9 2 |                  |
| Washington  | 000000000—1 0 4 |                  |
| Batteries: Myers, E. Johnson et Haley, Meyer; Shaw et Alnsmith.   | A Detroit       | 000000070—7 12 2 |
| St-Louis  | 100100000—2 5 1 |                  |
| Detroit   | 100100000—2 5 1 |                  |
| Batteries: Weilma, Koob et Severeid; Covelskie, Jones et Spencer. |                 |                  |

|                    |         |          |     |
|--------------------|---------|----------|-----|
| POSITION DES CLUBS | Chicago | G. P. P. |     |
| New-York           | 9       | 2        | 817 |
| Boston             | 6       | 3        | 668 |
| Cleveland          | 6       | 6        | 600 |
| St-Louis           | 5       | 6        | 455 |
| Washington         | 4       | 6        | 400 |
| Philadelphia       | 4       | 8        | 364 |
| Detroit            | 4       | 7        | 333 |

|                    |         |          |     |
|--------------------|---------|----------|-----|
| POSITION DES CLUBS | Chicago | G. P. P. |     |
| New-York           | 9       | 2        | 817 |
| Boston             | 6       | 3        | 668 |
| Cleveland          | 6       | 6        | 600 |
| St-Louis           | 5       | 6        | 455 |
| Washington         | 4       | 6        | 400 |
| Philadelphia       | 4       | 8        | 364 |
| Detroit            | 4       | 7        | 333 |

## DANS LA LIGUE DES MUNITIONS

Voici le calendrier des parties de la ligue de baseball des Munitions, pour la prochaine saison qui s'ouvrira le 5 mai prochain, au terrain Saint-Henri, angle des rues Rose de Lima et Workman:

5 mai — Montreal Locomotive vs Dominion Bridge; P. Lyalls vs Northern Electric; xCanadian Explosives vs St. Lawrence Bridge.

12 mai — St. Lawrence Bridge vs Northern Electric; Dominion Bridge vs Canadian Explosives.

19 mai — St. Lawrence Bridge vs Canadian Explosives; Northern Electric vs Montreal Locomotive; xP. Lyalls vs Dominion Bridge.

2 juin — Dominion Bridge vs P. Lyalls; Canadian Explosives vs Northern Electric; xMontreal Locomotive vs St. Lawrence Bridge.

16 juin — P. Lyalls vs Canadian Explosives; St. Lawrence Bridge vs Dominion Bridge.

23 juin — St. Lawrence Bridge vs Montreal Locomotive; Canadian Explosives vs P. Lyalls; xNorthern Electric vs Dominion Bridge.

30 juin — Montreal Locomotive vs P. Lyalls; Northern Electric vs Canadian Explosives.

7 juillet — Dominion Bridge vs Northern Electric; Montreal Locomotive vs Canadian Explosives; xP. Lyalls vs St. Lawrence Bridge.

14 juillet — St. Lawrence Bridge vs P. Lyalls; Montreal Locomotive vs Northern Electric; xCanadian Explosives vs Dominion Bridge.

21 juillet — P. Lyalls vs Montreal Locomotive; Dominion Bridge vs St. Lawrence Bridge.

28 juillet — Canadian Explosives vs Montreal Locomotive; Northern Electric vs St. Lawrence Bridge.

4 août — Northern Electric vs P. Lyalls; Montreal Bridge vs Montreal Locomotive.

## LE CROQUET

JOSEPH H. MATHIEU CHAMPION DE MONTREAL.

Le concours de croquet pour le championnat de Montréal, entre MM. Joseph Ledoux, du club National, et Joseph H. Mathieu, du club Sainte-Marie, a eu lieu ces jours derniers et s'est terminé par une brillante victoire pour M. Mathieu, le populaire capitaine du club Sainte-Marie.

Ce concours, qui était si vivement attendu par tous les amateurs du beau jeu de croquet, a été l'un des plus contestés et des plus brillants jamais vus à Montréal.

Ce concours, qui était pour un fort enjeu et le titre de champion de Montréal, était divisé en deux séries de 10 parties, dont la première a été jouée sur le terrain du club National, donnant le résultat de 6

## OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

NATIONALE  
Chicago à Cincinnati.  
Boston à Brooklyn.  
New-York à Philadelphie.  
Pittsburg à St-Louis.

AMERICAINE  
Cleveland à Chicago.  
St-Louis à Detroit.  
Washington à Boston.  
Philadelphia à New-York.

INTERNATIONALE  
Montréal à Richmond.  
Toronto à Newark.  
Buffalo à Baltimore.  
Rochester à Providence.

parties gagnées pour M. Ledoux et 4 pour M. Mathieu, et la deuxième série a été jouée sur le terrain du club Sainte-Marie, donnant le résultat de 7 parties gagnées pour M. Mathieu et 3 parties gagnées pour M. Ledoux, M. Mathieu se trouvant à gagner le concours par 11 parties à 9. M. Mathieu s'est tout particulièrement distingué dans ce concours par son jeu brillant, et en établissant un véritable record en jouant les neuf dernières parties sans commettre une seule erreur.

M. Mathieu est prêt à défendre son titre de champion contre tout venant pour un enjeu de \$25 à \$100.

Suit le rapport détaillé des parties du concours:

|                          |         |             |       |
|--------------------------|---------|-------------|-------|
| Terrain du club National | Partie  | Gagnée par  | Temps |
| 1                        | Mathieu | Ledoux      | 5:00  |
| 2                        | Mathieu | Ledoux      | 6:00  |
| 3                        | Mathieu | Ledoux      | 8:00  |
| 4                        | Mathieu | Ledoux      | 18:00 |
| 5                        | Mathieu | Ledoux      | 5:00  |
| 6                        | Mathieu | Ledoux      | 4:00  |
| 7                        | Mathieu | Ledoux      | 5:00  |
| 8                        | Mathieu | Ledoux      | 6:00  |
| 9                        | Mathieu | Ledoux      | 8:00  |
| 10                       | Mathieu | Ledoux      | 5:00  |
| Totaux                   | 31      | 2 5 24 17 5 |       |

## LES INDIENS ET LES CRESCENT DÉBUTERONT

CES DEUX CLUBS RENCONTRENT LES STARS ET LES ATHLETIQUES, DIMANCHE, AU SHAMROCK.

Après son éclatant succès de dimanche dernier, lors de l'inauguration de sa saison, la Ligue de la Cité se devait de présenter un programme exceptionnel pour la seconde séance, qui aura lieu, dimanche prochain, le 29 avril, au terrain du Shamrock. Deux clubs feront leurs débuts: les Indiens contre les Stars, à 1 h. 30, et les Crescent contre les Athlétiques, à 3 h. 30.

Voilà certes un programme de nature à réjouir tous les amateurs de baseball. L'enthousiasme qui a cessé de régner au cours des parties de dimanche dernier est un indice à ne pas se méprendre sur le retour des amateurs vers la grande organisation locale du dimanche. La vue des joueurs près des tribunes a toujours été dans le passé un facteur dominant des succès de la Ligue de la Cité, et c'est ce que le président Cecil Hart a compris. C'est pourquoi il a pris la première option sur le terrain des Shamrock, sachant que la foule des anciens beaux jours y reviendrait. Il ne s'est pas trompé, s'il faut conclure quelque chose de l'assistance énorme de dimanche passé. A ce sujet, quelqu'un nous faisait judicieusement remarquer que les tribunes ne seraient pas suffisamment grandes pour contenir la foule d'amateurs qui suivront les parties au cours de la saison.

La Ligue de la Cité semble donc s'annoncer avec un succès éblouissant, cette saison, et ce ne sera pas sans raison.

## DANS LA LIGUE DES MUNITIONS

Voici le calendrier des parties de la ligue de baseball des Munitions, pour la prochaine saison qui s'ouvrira le 5 mai prochain, au terrain Saint-Henri, angle des rues Rose de Lima et Workman:

5 mai — Montreal Locomotive vs Dominion Bridge; P. Lyalls vs Northern Electric; xCanadian Explosives vs St. Lawrence Bridge.

12 mai — St. Lawrence Bridge vs Northern Electric; Dominion Bridge vs Canadian Explosives.

19 mai — St. Lawrence Bridge vs Canadian Explosives; Northern Electric vs Montreal Locomotive; xP. Lyalls vs Dominion Bridge.

2 juin — Dominion Bridge vs P. Lyalls; Canadian Explosives vs Northern Electric; xMontreal Locomotive vs St. Lawrence Bridge.

16 juin — P. Lyalls vs Canadian Explosives; St. Lawrence Bridge vs Dominion Bridge.

23 juin — St. Lawrence Bridge vs Montreal Locomotive; Canadian Explosives vs P. Lyalls; xNorthern Electric vs Dominion Bridge.

30 juin — Montreal Locomotive vs P. Lyalls; Northern Electric vs Canadian Explosives.

7 juillet — Dominion Bridge vs Northern Electric; Montreal Locomotive vs Canadian Explosives; xP. Lyalls vs St. Lawrence Bridge.

14 juillet — St. Lawrence Bridge vs P. Lyalls; Montreal Locomotive vs Northern Electric; xCanadian Explosives vs Dominion Bridge.

21 juillet — P. Lyalls vs Montreal Locomotive; Dominion Bridge vs St. Lawrence Bridge.

28 juillet — Canadian Explosives vs Montreal Locomotive; Northern Electric vs St. Lawrence Bridge.

4 août — Northern Electric vs P. Lyalls; Montreal Bridge vs Montreal Locomotive.

## MONTREAL PERD LA JOUTE FINALE CONTRE NEWARK

LES ERREURS DE MAJOR ONT AIDE LES INDIENS A SORTIR VICTORIEUX CONTRE LES ROYALS, HIER APRES-MIDI. RESULTAT: 6 à 2. — LES AUTRES JOUTES DE L'INTERNATIONALE.

Newark, 25. — Le club Newark a gagné la joute finale de la série avec le Montréal hier après-midi, par un résultat de 6 à 2. Oscar Major n'était pas dans son assiette hier et il ne commit pas moins de quatre erreurs coûteuses qui permirent aux locaux de compter des points. Montréal eut plusieurs occasions de compter, mais il ne put profiter de ses chances.

Bob McGraw, autrefois des New-York Yankees, était dans la boîte pour le Newark et tint les Royals à cinq coups réussis. Il fut très effectif dans les moments critiques.

Voici le résultat détaillé de la partie:

|                |                     |
|----------------|---------------------|
| MONTREAL       | AB. R. H. PO. A. E. |
| Moran, cf.     | 3 0 0 2 0 0         |
| Zimmerman, 3b. | 2 0 0 2 0 0         |
| Smith, rf.     | 3 0 0 2 0 0         |
| Slattery, lb.  | 4 1 0 13 1 0        |
| Cathers, lf.   | 3 1 2 1 0 0         |
| Damrau, 2b.    | 4 0 2 2 2 0         |
| Major, ss.     | 3 0 0 2 2 4         |
| Netherton, ss. | 0 0 0 0 0 0         |
| Madden, c.     | 4 0 0 2 0 1         |
| Springman, p.  | 3 0 0 0 6 0         |
| xHolden        | 1 0 0 0 0 0         |
| xxGermer       | 1 0 0 0 0 0         |
| Totaux         | 31 2 5 24 17 5      |

|               |                     |
|---------------|---------------------|
| NEWARK        | AB. R. H. PO. A. E. |
| Fuller, 2b.   | 3 0 1 2 3 0         |
| Mowe, ss.     | 4 2 3 1 4 0         |
| Hoas, lf.     | 4 0 2 0 0 0         |
| Callahan, cf. | 4 1 2 0 0 0         |
| Russell, lb.  | 3 1 1 1 1 0         |
| Eldred, rf.   | 3 0 1 3 0 0         |
| Lewis, 3b.    | 4 0 0 4 1 0         |
| Egan, c.      | 4 1 1 4 2 0         |
| McGraw, p.    | 2 1 0 0 2 0         |
| Totaux        | 31 6 9 27 13 0      |

xHolden frappa pour Major à la 8ème.  
xxGermer frappa pour Springman à la 9ème.  
Résultat par reprises—  
Montréal . . . . . 000 100 010—2  
Newark . . . . . 011 022 000—6  
Sommaire.—Coups sacrifiés, Eldred, McGraw, Hoas. Coups de 2 buts, Cathers, Russell, Egan. Doubles jeux, Major à Damrau; Zimmerman à Slattery. Buts volés, Callahan, McGraw, Mowe. Buts sur balles, Springman, 4; McGraw, 7. Retrés au bâton, McGraw, 2. Frappés touchés, Mowe, Springman. Laissés sur les buts, Montréal 10; Newark 7.

## AUTRES PARTIES

Richmond, 25. — Thompson, des Toronto, a très bien lancé hier après-midi et a fait triompher son club. La pluie arrêta la partie à la huitième reprise.

Toronto . . . . . 02000104—7 13 3  
Richmond . . . . . 00000000—4 3 3  
Batteries: Thompson et Kelly; Lee, Miller et Reynolds.

Providence, R.I., 25. — La joute d'hier après-midi a été marquée par le jeu plutôt relâché de la part des lanceurs.

Buffalo . . . . . 102001102—7 10 3  
Providence . . . . . 000000231—6 8 3  
Batteries: Gaw, McCabe et J. Onslow; Schellenback et Mayer.

## POSITION DES CLUBS

|            |           |
|------------|-----------|
| Newark     | G. P. P.  |
| Baltimore  | 5 1 2 833 |
| Baltimore  | 6 2 7 50  |
| Providence | 3 3 3 500 |
| Rochester  | 4 4 5 500 |
| Toronto    | 3 5 3 375 |
| Baltimore  | 3 5 3 375 |
| MONTREAL   | 2 4 3 333 |
| Buffalo    | 2 4 3 333 |

## L'ASSOCIATION DES ELEVEURS LA NEGLIGENCE DES CONSEILS

Les membres de l'Association des éleveurs de chevaux de courses ont tenu une assemblée hier à l'hôtel Windsor. La discussion a couvert une foule de sujets, et les décisions suivantes ont été prises par les représentants du comité canadien de cette organisation: les propriétaires de chevaux ne seront pas autorisés à inscrire leurs chevaux dans des épreuves disputées sur des pistes ou un autre système de paris que le Mutuel sera en vigueur; ils ne pourront non plus inscrire de chevaux sur des pistes d'un demi-mille dont les bourses offertes seraient moindres que \$400; ils ne pourront non plus faire des inscriptions dans des stakes qui ne seront pas dotés.

Les membres ont de plus demandé que les loges des jockeys soient chauffées pendant les réunions qui seront disputées de bonne heure au tard à l'automne. Ces résolutions seront soumises pour leur adoption finale à la réunion générale des membres qui sera tenue à Windsor au mois de mai prochain. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans les journaux d'Ontario, l'association n'exigera pas d'être représentée par un juge à chaque réunion de courses.

## LE BASEBALL A LONGUEUIL

Le premier club du collège de Longueuil est des à présent constitué avec la distribution suivante: V. Provost, N. Allard, E. Maille, M. Hinton, H. Lauzon, L. Dorris, G. Lavigne, R. Denizer, A. Roy.

Le club lance un défi à tous les clubs de 18 à 20 ans, particulièrement au Saint-Vallier pour le 29 courant. Pour informations, s'adresser à M. Armand Roy, collège de Longueuil, Tél. 65 Longueuil.

## WELSH BATTU

Scranton, 25. — Freddie Welsh, champion du monde des poids légers à la boxe, s'est fait battre d'une façon décisive hier soir, au club Edgemoor, de cette ville, par Chick Simler, natif de cette ville,



## Personne n'est sur la ligne.

Si vous réfléchissez qu'il se fait, chaque jour, plus d'un demi-million d'appels téléphoniques à Montréal. Si vous avez quelque idée des innombrables complications du service téléphonique, vous ne pouvez vous attendre à ce qu'il n'y ait jamais d'erreur commise.

En répondant à un appel il se peut, pour différentes causes, qu'il n'y ait personne, autre que l'opératrice, qui vous réponde.

Un abonné peut appeler votre numéro puis, s'apercevant immédiatement qu'il s'est trompé, suspendre son récepteur.

Où bien, si vous ne répondez pas promptement, il peut fermer la communication.

Où bien il peut songer à quelque chose plus urgente et s'éloigner sans attendre votre réponse.

Où encore—très rarement—l'appareil peut être en défaut.

Donc, si votre sonnerie carillonne et que vous entendiez: "Numéro, s'il vous plaît?" cela provient de l'une des erreurs inévitables du service, mais ce n'est pas nécessairement la faute de l'opératrice.

## La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

"Un bon service \*\* notre sincère intention"

Une annonce par La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

Vous voulez, s'il vous plaît, être listé ainsi que d'autres séries qui suivent.

## UN VOL À LA BONNOT

QUATRE INDIVIDUS MONTÉS DANS UNE AUTOMOBILE ENLEVENT, A LA LONGUE-POINTE, DEUX COMMIS DE BANQUE QUI ATTENDAIENT LE TRAMWAY ET LEUR VOLENT \$10,000

Un acte de banditisme des mieux préparés et des mieux réussis a été perpétré hier soir, dans l'est de la ville à la Longue-Pointe, lorsque deux commis de banque se sont fait voler \$10,000.

Eugène Loranger et Paul Parent sont deux employés qui travaillent dans une petite succursale de la banque d'Hochelega, qui n'est ouverte que les mardis et les vendredis. A l'heure de la fermeture, vers huit heures, les deux employés, accompagnés ordinairement d'un troisième, partent avec l'argent et vont le porter à une autre banque.

A l'heure dite, hier soir, Parent et Loranger, celui-ci portant l'argent dans une sacoche, se dirigèrent vers le tramway qui s'en venait. Mais au même moment, une auto s'amena dans la même direction. Parent vit Loranger dans l'auto, et croyant qu'un ami lui payait cette obligation, se dirigea vers la machine. Deux hommes se lanc

A OTTAWA

LE DEBAT SUR LE DISCOURS DU BUDGET

La gauche critique les dépenses du ministère—M. Maclean dit que notre dette touchera bientôt le milliard et demi—Le blé libre et la fin de la guerre

Ottawa, 24 avril 1917. Le débat sur le budget, ouvert par le discours du ministre des Finances, est déjà pleinement en cours et certains signes semblent indiquer qu'il pourrait se prolonger assez longtemps et provoquer quelques vives remontrances dans le champ- clos parlementaire.

C'est à M. Maclean, député d'Halifax, qui revenait comme d'habitude la tâche de répondre à sir Thomas White. Il l'a fait à sa manière ordinaire, assez serrée quant aux chiffres, un peu molle quant à la dialectique. Cependant, le critique oppositonniste a pu sentir tête à tête un moment donné à MM. White et Meighen lorsqu'il a affirmé que la franchise sur le blé n'est destinée à durer que pendant la guerre et que cet arrangement, dans l'esprit de ses parrains, se terminera automatiquement avec elle. Les ministériels, M. White en tête, ont voulu protester que rien n'est plus loin de la vérité, mais texte en mains, M. Maclean a donné lecture de l'acte des Mesures de guerre, sur lequel est basée la législation relative au blé; et les ministériels ont dû déchanter, du moins pour le moment. Il reste à voir quelle défense leurs orateurs subséquents auront à offrir sur ce point, mais pour l'instant ils semblent bel et bien démasqués.

M. Maclean a commencé par féliciter le ministre des Finances de la forme brève et claire de son discours, qui comporte, dit-il, un résumé compact de l'état actuel du commerce et des finances canadiennes. Toutefois, il convient de faire remarquer que ce discours est aussi remarquable par ce qu'il ne dit pas que par la brièveté de sa rédaction. Il est facile au ministre de faire sonner haut les gros chiffres de nos exportations, mais il néglige d'ajouter que cette belle abondance est tout anormale et éphémère, et que ces chiffres ne reposent que sur le prix élevé des produits que nous exportons et qui consistent surtout en munitions de guerre. Le gouvernement a mauvaise grâce de s'attribuer le mérite d'un tel succès accidentel et anormal, dont il se sert cependant pour déguiser son extravagance. On eût pu désirer, dit M. Maclean, que le ministre des Finances se fût montré moins bref et plus explicite, et qu'il nous eût plus abondamment renseignés sur les chiffres respectifs de nos importations et de nos exportations. Nous allons attendre à la fin de l'année les chiffres énormes de 1,300 millions de dollars de dettes, ce qui représente un débours annuel, en intérêts et en pension, s'élevant facilement à une centaine de millions. La situation est donc fort sérieuse, et il importe de nous demander si nous prenons bien les meilleurs moyens d'y faire face, si nous répartissons justement le poids de cette dette énorme sur la génération présente et sur celles qui viendront après nous. Nous avons peut-être trop obéré l'avenir par rapport au présent, trouve M. Maclean, qui veut dire par là que nous empruntons trop et que nous ne taxons pas assez. Par exemple, M. White se targue d'avoir obtenu cette année un surplus de soixante millions qu'il a appliqués aux dépenses de guerre. C'est bien, mais ce surplus n'est que de cent millions de dollars en plus. En réduisant les dépenses au lieu de les augmenter constamment, et en établissant une législation plus ferme et plus générale pour atteindre tous ceux qui profitent de la guerre et qui gardent les profits ainsi réalisés, il eût été possible d'attendre un surplus d'une centaine de millions, qui eussent été grevés d'autant l'avenir du pays. En passant, M. Maclean mentionne le chiffre d'un milliard et demi, 1,500 millions, comme représentant la dette probable du Canada dans peu de mois; et il ne déguise pas son inquiétude devant ce fardeau énorme imposé au citoyen canadien du présent et de l'avenir. Ce serait un moindre mal, dit-il, si ces dépenses avaient été faites pour augmenter et développer les richesses naturelles du pays, pour construire des chemins de fer, des canaux, etc. Mais autre chose est d'entretenir des hommes de guerre. Naturellement, M. Maclean ne manque pas d'y aller lui aussi de son petit couplet patriotique et de proclamer que nous devons être fiers de la part prise par le Canada au grand conflit mondial. Mais il revient sur le côté des dépenses et blâme le gouvernement d'avoir commencé si tard à économiser. L'année dernière, par exemple, nous avons dépensé 107 millions et demi environ, en dehors de la guerre, ce qui est beaucoup trop dans les circonstances. Mais le gouvernement n'a jamais pu comprendre qu'il eût de son côté le devoir de garder les fonds publics avec un soin jaloux; et c'est à tel point que si les dépenses publiques de cette année fussent restées au même chiffre qu'en 1916, ce ne serait pas soixante millions, mais plutôt quatre-vingts millions que nous aurions pu appliquer à nos dépenses de guerre. Mais loin de là, les dépenses n'ont jamais fait qu'augmenter, sauf aux travaux publics, où l'on s'est enfin décidé l'année dernière à économiser quelque peu, ce qui n'a pas empêché le ministère des Postes d'accroître ses dépenses de 6 millions comme si de rien n'était. Et le patronage! Tout le pays se rappelle, dit M. Maclean, les solennelles déclarations de sir George Foster, l'année dernière, lorsqu'il nous disait que le patronage n'a jamais enrichi personne, n'a jamais gagné une élection à un député. Pourquoi faut-il que ces belles paroles n'aient pas été mieux écoutées par les propres collègues de l'éloquent ministre-commis-voyageur national? On épargnerait à chaque année, affirme M. Maclean, au moins vingt-cinq à trente millions de dollars, si le gouvernement voulait s'en donner la peine.

La réciprocité partielle mise à la mode à l'endroit des Etats-Unis fournit à M. Maclean le sujet de quelques sarcasmes appréciés de ses collègues libéraux. "Le ministre des Finances a dû passer par un

cruel Gethsémani, dit-il, lorsque ses collègues de l'Ouest, M. Meighen en particulier qui se trouve en ce moment à ses côtés, l'ont forcé à mettre le blé et ses sous-produits sur la liste de franchise. Mais comment se fait-il que nos chemins de fer fonctionnent encore, se demande M. Maclean, que nos meuneries ne soient pas ruinées, que nous ne soyons pas devenus le "back-store" de Chicago? Ces allusions aux crises électoraux de 1911 ont été reçues avec une joie bruyante par l'opposition. M. Maclean se défend cependant de vouloir traiter la question à fond, il la laisse à ses collègues libéraux qui parleront après lui. C'est cependant ici qu'il fait part de sa découverte relative au caractère éphémère de la mise en franchise du blé, qui prendra fin automatiquement avec la guerre, ce qui est de nature à lui enlever une grande partie de son mérite, puisqu'elle n'a pas le caractère de permanence nécessaire au succès de toute innovation.

M. Meighen et M. White s'interposent pour contredire cette allévation, et ce dernier lit même une lettre toute prête du ministre de la Justice établissant la légalité de la loi en vertu de l'acte des Mesures de guerre, mais M. Maclean ne s'y laisse pas prendre, et prenant le texte de la loi en question, il démontre par la lecture de la clause 6 que toute législation mise en vigueur en vertu de la dite clause n'a de force que pendant la durée de la guerre. Le blé et la farine retomberont donc dans le domaine des produits frappés d'impôts dès le jour de la signature de la paix. Voilà comment on nous jette de la poudre aux yeux, conclut M. Maclean, et voilà pourquoi le prétend que c'est la une mesure électorale bien plus qu'une mesure économique sincère de la part du gouvernement. Et la preuve, c'est que si l'on voulait vraiment établir en permanence la franchise du blé, il n'y avait qu'à attendre la session et à faire modifier la loi des douanes. Au lieu de cela, on se sert d'une clause de l'acte des mesures de guerre qui prévoit le cas où il faudrait aider à nos alliés. Or, les Etats-Unis sont devenus nos alliés, et c'est sous ce prétexte que nous allons venir à leur secours avec notre blé? Mais les Etats-Unis sont plus grands producteurs de blé que nous, et ils entrent dans la guerre avec une somme de sept milliards pour commencer, somme qui représente à peu près le total de l'or monnayé du monde entier. Et c'est à cet allié mineur que nous sommes censés venir en aide avec notre blé? C'est absurde et inconséquent, déclare M. Maclean, qui termine ses remarques en reprochant au gouvernement d'avoir rien fait pour remédier au coût sans cesse grandissant de la vie.

Comme M. Maclean reprenait son siège, vers cinq heures et demie, nul député ne se leva du côté ministériel pour lui répondre; il y eut une minute d'hésitation, car on avait pensé que le député d'Halifax continuerait ses remarques jusqu'à l'ajournement de six heures. Ce fut le docteur Clark, de Red Deer, qui se leva, vivement applaudi par ses collègues, et auquel il a été permis que peu en froid par moments, depuis une année ou deux, à cause de son indépendance d'esprit et de l'importance à peu près exclusive qu'il a accordée à la guerre. Son discours de ce soir l'a remis en meilleure posture auprès des siens; il a en tout cas intéressé la Chambre avec ses revendications libéralistes présentées avec la maîtrise et l'abondance que nous ne lui sommes coutumières. Lui aussi débute par des compliments à l'adresse de M. White, dont il loue la compétence et l'activité. Il regrette cependant que son discours de cette année contienne tant de lacunes. Il a voulu faire court, mais il a dépassé la mesure d'une brièveté de bon aloi. Et les circonstances difficiles que nous traversons demandent une étude plus approfondie des principes de l'économie politique.

Tout d'abord, M. Clark trouve que la richesse acquise n'est pas suffisamment taxée par les mesures du gouvernement. Il s'édifie, du fait de la guerre, des fortunes considérables, tandis que nos jeunes gens donnent leur temps et souvent leur vie, tandis aussi que notre peuple souffre et languit de privations et de privations de guerre. Il faut réparer cette injustice et faire rentrer dans les coffres publics une proportion plus forte des profits exagérés que réalisent certaines entreprises. L'impôt sur le revenu est devenu juste et nécessaire, et nous ferions bien de suivre en cela l'exemple des Etats-Unis, que nous avons tant d'inclination à suivre par ailleurs. La taxe directe n'est pas une invention nouvelle, et partout où elle a été mise en oeuvre elle a donné des résultats qui ont étonné le ministre lui-même qui en avait fait l'essai. Et elle est plus juste dans son fonctionnement que le système des tarifs douaniers, qui atteint surtout les classes pauvres. Le député de Red Deer donne un exemple saisissant de cela: prenez, dit-il, le cas d'un habitant de la province de Québec, ayant douze ou quinze enfants; il paie au gouvernement un impôt sur les petites chaussures, les petits bas de toute cette maraillerie; tandis qu'en ville, le riche célibataire ne paie que pour ses propres vêtements. Où est la justice d'un pareil système?

Ensuite, nous devons tendre à augmenter notre commerce extérieur, qui a fait la richesse et la puissance de l'Angleterre et qui peut nous donner dans peu d'années une population de 15 millions d'âmes. Mais il faut pour cela abattre le mur de Chine de la protection qui nous isole des marchés du monde. Il faut que l'artisan, le fermier canadien puissent vendre leurs produits où ils en obtiennent la meilleure rémunération. Il n'y a pas de raison de laisser entrer notre blé en franchise aux Etats-Unis alors que nous imposons leurs chaussures, par exemple, d'un droit de 30 pour cent. La for-

mule par excellence serait de mettre sur notre liste de produits admissibles en franchise tous ceux qui sont sur la liste américaine. On a dit que la réciprocité est morte, mais pour un cadavre, dit le docteur, le la trouve remarquablement active ces jours-ci! Il termine en rappelant la richesse anglaise, qui a pu fournir des centaines de mille livres sterling en taxes directes l'an dernier, permettant ainsi à la Grande-Bretagne de soutenir la plus grande partie du fardeau financier et économique des Alliés. Ce merveilleux résultat n'a pu être obtenu que par le libre échange, puisque la plupart des objets de luxe nous viennent de France, que nous ne pouvons majorer sans le consentement de celle-ci les droits de douane sur ces marchandises achetées chez elle, et qu'au surplus une telle majoration nuirait au commerce français à l'heure même où la France a besoin de tous ses revenus possibles. Restait donc l'impôt sur les profits. Le ministre y a eu recours, personne ne l'en blâmera, sauf peut-être quelques profiteurs de guerre, qui en seront quittes pour tenter de maquiller leurs feuilles de bénéfices de façon à en accuser de moindres que ceux qu'ils touchent en réalité. C'est un procédé de gens peu scrupuleux auquel certaines maisons et quelques industriels ont déjà eu recours, si l'on en croit des rumeurs fort vraisemblables. Ce qui porte le ministre des finances à procéder comme il le fait aujourd'hui, c'est, dit-il, le dit franchement, que nous ne devons pas établir un régime d'impôts tel qu'il effraie ceux qui seraient tentés de venir habiter le Canada, ou d'y placer leurs capitaux.

plus, il serait possible d'y échapper en changeant ses valeurs impossibles pour des obligations de l'Etat libres de tout impôt. A ce compte l'Etat ne recourra à cette taxe que plus tard et s'il faut absolument y venir. Ce ne devrait pas être pendant la guerre, mais seulement quand, la paix venue, le coût de la vie aura repris son assiette normale. D'ici là, donc, il est improbable que le ministre y vienne, à moins que les libéraux ne succèdent aux conservateurs et ne changent la modalité des impôts.

On avait parlé de modifications au tarif, de manière à lui faire rapporter davantage. Ainsi des journaux avaient préconisé l'imposition de droits plus élevés sur les importations de luxe. Sir Thomas White croit que cette suggestion est impraticable, puisque la plupart des objets de luxe nous viennent de France, que nous ne pouvons majorer sans le consentement de celle-ci les droits de douane sur ces marchandises achetées chez elle, et qu'au surplus une telle majoration nuirait au commerce français à l'heure même où la France a besoin de tous ses revenus possibles. Restait donc l'impôt sur les profits. Le ministre y a eu recours, personne ne l'en blâmera, sauf peut-être quelques profiteurs de guerre, qui en seront quittes pour tenter de maquiller leurs feuilles de bénéfices de façon à en accuser de moindres que ceux qu'ils touchent en réalité. C'est un procédé de gens peu scrupuleux auquel certaines maisons et quelques industriels ont déjà eu recours, si l'on en croit des rumeurs fort vraisemblables. Ce qui porte le ministre des finances à procéder comme il le fait aujourd'hui, c'est, dit-il, le dit franchement, que nous ne devons pas établir un régime d'impôts tel qu'il effraie ceux qui seraient tentés de venir habiter le Canada, ou d'y placer leurs capitaux.

Nos emprunts Vers la fin de son discours, sir Thomas White se félicite du succès de son dernier emprunt de 150 millions, pour lequel les souscriptions totales ont dépassé les 250 millions, affirme-t-il. Les fonds ainsi obtenus serviront au Canada et aux avances pour achats anglais au Canada et devront suffire à nos dépenses jusqu'au mois de juin. Un nouvel emprunt de 150 à 200 millions reste inscrit au programme.

Ernest BILODEAU.

L'ENTRÉE DU BLÉ EN FRANCHISE

LES MEUNIERIS ET LES MINOTIERS L'ACCEPTENT COMME MESURE PROVISOIRE ET NON COMME MESURE PERMANENTE

Toronto, 25. — Au cours d'une réunion spéciale, 75 membres de l'association des meuniers et minotiers du Dominion ont adopté une résolution disant qu'ils acceptent comme mesure provisoire et non comme mesure permanente, la décision que le gouvernement canadien a prise de décréter le libre échange du blé et de la farine entre les Etats-Unis et le Canada. La résolution n'a pas été passée à l'unanimité. M. Wals, le secrétaire de l'association, qui a présenté la motion, a déclaré que l'association a toujours été vigoureusement opposée à la libre exportation du blé et de la farine, mais les circonstances créées par la guerre justifient la mesure. L'association a aussi décidé de procéder à la formation d'un syndicat du commerce de la farine pour protéger les petites minoteries et éliminer l'intermédiaire.

BIBLIOGRAPHIE

"EN SUIVANT JESUS" PAR L'ABBÉ VICTOR-P. BARON, AVEC PREFACE DU R. P. LOUIS LANDE, S.J.

Voici les titres des différents chapitres de ce livre qui vient de paraître aux bureaux du Devoir: Préparation: la voie du Maître; La Nazareth; La Voie de la Vérité; Le Maître de la Vie; Dans la Tempête; La Prière du Maître (1); La Prière du Maître (2); Au Cénacle; Au Tabernacle; Sur la Voie Parfaite. Ce volume est en vente aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, et dans les librairies suivantes: Granger Frères, 47, rue Notre-Dame-ouest; Notre-Dame, 28, rue Notre-Dame-ouest; Langevin et L'Archevêque, 31, rue Notre-Dame-ouest; Derome, 36, rue Notre-Dame-ouest; Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques; Déom, 251, Sainte-Catherine-est; J.-O. Pineault, 280, rue Rachel-est; Saint-Louis, 288, Sainte-Catherine-est; Garneau, 47, rue Buade; Québec; Gosselin, 283, rue Saint-Joseph, Québec; Saint-Jean, Saint-Hyacinthe; Richer et Fils, Saint-Hyacinthe; Mercier, Fraserville, P. Q.; Kérozack, 227, rue Main, Winnipeg. Le prix de vente est de 60 sous francs. Une réduction de 20 pour cent sera faite pour les commandes par quantités moindres que 25. On accordera 30 pour cent pour celles de 25 et plus, et 33 1-3 pour celles de cent et plus.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuillet des plus intéressants. Le lisez-vous?

UNE DETTE PUBLIQUE DE 900 MILLIONS

(Suite de la 1ère page.)

pour l'automne prochain. Depuis le début de la guerre, le Canada a souscrit 350 millions à ses différents emprunts, en outre de 150 millions avancés par nos banques au trésor impérial, pour achats de munitions et de matériel de guerre au pays. Sir Thomas White recommande l'épargne la plus grande, en vue des prochains emprunts, car, dit-il, "chaque jour additionnel de guerre accentue ce devoir national."

Naturellement, pour corser son discours et lui donner un ton optimiste, sir Thomas White ne pouvait le conclure sans citer aux députés les statistiques relatives à notre commerce d'ensemble, depuis 1914. Pour l'exercice 1912-1913, il était de 841 millions. Il a sauté à 1,309 millions au 31 mars 1916, il a atteint 2,043 millions pour les 12 mois clos le 31 mars 1917. Notre ministre des finances s'en réjouit, de même que du surplus de nos exportations sur nos importations. Il attribue néanmoins cette prospérité en bonne part à la plus-value des marchandises exportées, par suite de la guerre, et à l'envoi de quantités considérables de munitions canadiennes outre-mer. Le dernier conseil qu'il donne au public, c'est de se garder de jouer à la Bourse et de s'engager dans la spéculation sur les vivres et les aliments.

L'impression générale Les députés paraissent estimer, à gauche que le ministre pourrait davantage pratiquer l'économie et que, de toutes manières, il ne remplit pas son devoir. Ils notent aussi que les nouveaux impôts, apparemment assez lourds, laissent intacts les profits faits avant mai 1916 et que sur les bénéfices n'excédant pas 25 pour cent, le fisc ne percevra que 8 1/2 % ce qui, disent-ils, n'est vraiment pas grand chose. La droite, de son côté, croit que le ministre pouvait difficilement faire mieux, eu égard aux circonstances. Il est sûr que la majoration des impôts sur les profits est d'excellente politique, tout comme il le paraît regrettable qu'on n'y soit pas venu plus tôt. Notons par ailleurs que voilà plus d'un an que le "Devoir" bien avant la plupart des grands journaux loyalistes, réclame une mesure de ce genre. Pour des visionnaires, nous avons dit juste... une fois de plus.

Georges PELLETIER.

LES NOUVELLES TAXES

Voici la version française officielle de la résolution dont sir Thomas White a saisi la Chambre des Communes, à propos des impôts de guerre majorés qu'il veut établir afin d'accroître les recettes du fisc. Ces impôts portent exclusivement sur les profits dépassant 15 pour cent du capital-action des compagnies et des entreprises de commerce particulières, ayant au moins \$50,000 de capital. De 7 à 15 pour cent, l'impôt reste du quart.

"Résolu: Qu'il est expédient de modifier la loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, en décrétant:—

- 1.—Que dans tout commerce imposable aux termes de la loi, lorsque les profits excèdent quinze pour cent par année, la taxe sera portée à cinquante pour cent, à l'égard de tous les profits dépassant les dix quinze pour cent, mais ne dépassant pas vingt pour cent par année, et dans le cas où les profits excèdent vingt pour cent, la taxe sera portée à soixante pour cent à l'égard de tous les profits dépassant les dix quinze pour cent, et ces augmentations de la taxe seront prélevées sur la personne et payées par la personne exerçant ce commerce pour chaque et toute période relevée se terminant après le trente et unième jour de décembre mil neuf cent seize.
2.—Pour les fins de la présente loi, la réserve réellement intacte ou les profits accumulés en la possession d'une compagnie de comptes, doivent être inclus comme partie de son capital, aussi longtemps qu'elle le détient et l'utilise comme capital; Que toute mesure basée sur cette résolution est censée être entrée en vigueur le ou à compter du dix-huitième jour de mai mil neuf cent seize;
3.—Que cette taxe soit versée chaque année dans le cours d'un mois à compter de la date de la mise à la poste de l'avis de versement;
4.—Qu'en ce qui concerne tout commerce sujet à la taxe prescrite par les présentes, la période pour laquelle les rapports doivent être faits, et durant laquelle tel commerce est sujet à être taxé, devra être d'au moins trente-six mois, à compter du commencement de la première période de relevés de comptes terminée après le trente-unième jour de décembre 1914, ou pour une période de moindre durée pendant laquelle tel commerce a été exercé à compter du commencement de la dite période de relevés de comptes jusqu'à la fin de la période pour laquelle la dite taxe peut être prélevée en vertu de la dite loi.
Il n'y a aucun changement de tarif douanier, et il n'y a pas d'impôt sur le revenu.

SEPT JOURNAUX PAR SEMAINE

Nombre d'abonnés au Devoir ne reçoivent pas habituellement le Nationaliste. Et toute la clientèle du Nationaliste ne lit pas le Devoir. Il serait au profit des uns et des autres qu'ils lussent les deux, puisqu'ils se complètent.

Afin de donner l'occasion aux lecteurs du Devoir ou du Nationaliste de recevoir à la fois ces deux journaux, l'administration du Devoir offre au public un abonnement annuel, par la poste, au Devoir quotidien et au Nationaliste, pour la somme de \$6.00 pour le Canada et de \$6.50 pour les Etats-Unis. Grâce à ces conditions, ceux qui voudront recevoir les deux journaux économiseront \$1 sur le prix d'abonnement. Cette offre vaut pour les nouveaux abonnés et pour ceux qui renouvelleront leur souscription.

Ceux qui enverront leur double abonnement recevront désormais 7 journaux par semaine, ce qui est important, du point de vue nouvelles. Ils seront ainsi au courant et nul fait important ne leur échappera. Tels qu'on les fait aujourd'hui, les quotidiens du samedi ne donnent que les nouvelles du matin. Le Nationaliste, lui, donne celles de toute la journée du samedi. Ceux qui le lisent déjà le connaissent et savent quelle excellente lecture il offre à ses lecteurs. Les habitués du Devoir y retrouveront le même esprit, le même souci de documentation, en sus de rubriques spéciales au Nationaliste et qui en ont fait le journal français du dimanche le plus autorisé de Montréal.

Un journal par jour, tous les jours de l'année, pour \$6.00 pour les personnes demeurant au Canada et \$6.50 pour celles des Etats-Unis, est une offre dont il faut profiter.

ALMY'S LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL. Ecoutez! c'est un secret!

Quelque chose de merveilleux est arrivé dans la section des chapeaux garnis. Demain matin à 8 heures et demie, juste au moment où s'ouvriraient les portes, on enlèvera les voiles blancs qui recouvrent les quatre longues tables de la section des chapeaux garnis et... écoutez! alors vous verrez, si vous avez été assez sage pour venir (et nous savons que vous le serez).

100 des plus chics petits chapeaux que vous ayez jamais vus

Peut-être les admirerez-vous hier dans la vitrine. Maintenant nous allons les vendre pour \$1.98. Oh! la belle surprise pour nos clientes! Ils valent deux fois, trois fois même ce prix, nous le savons pour sûr parce que ce sont les plus récentes nouveautés créées par la mode, comprenant les plus jolies combinaisons de couleurs et les formes les plus élégantes—et il n'en est pas deux qui soient pareils. Il y a, en outre, des chapeaux pour le sport et pour les occasions de toilette. Difficiles vous seriez vraiment si vous ne pouviez trouver ici ce qui est de votre goût.

- Formes bloquées à la main
—Tagal fin de Milan
—Khaki-Kool
—soie et paille
—soie et souchette
—paille et Georgette
—Canotiers à rebords relevés
—petits chapeaux fermés
—élégants tricrènes
—chapeaux à rebords rabattus
—turbans à calotte élevée
—chapeaux à rebords plats
Garnitures joliment travaillées de fleurs et de ruban brodé à la main.
Pour vous téressez aux chapeaux. Pour vous \$1.98 demain
Au premier. — Commandés par la poste remplies.

Messieurs! Jeunes gens! Voici une chance pour vous d'acheter des faux-cols mous blancs de 20c et de 25c pour moins que le prix de fabrication. 2,600 faux-cols, tous parfaits, tous des styles nouveaux. Pointures 12 1/2 à 17 1/2; faits de piqué français, de popeline de soie fine, ou de soiesette. Nous pouvons en toute vérité dire que ceci est la plus grande valeur que nous ayons jamais offerte, dans nos ventes de faux-cols. Venez de bonne heure mercredi. 3 pour 25c

ALMY'S LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Des institutions religieuses Nous sollicitons les commandes d'impressions. Pour la production de Brochures, livres, annuaires, prospectus, palmarès, etc. Il n'y a pas d'autre ATELIER qui puisse donner un meilleur service et à meilleur compte. Notre personnel est composé d'experts en art typographique. Notre matériel est de tout premier ordre. Avant de faire exécuter vos travaux d'impressions, consultez-nous. L'Imprimerie Populaire (limitée) Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste" 43, RUE SAINT-VINCENT.



NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

HOLLWEG EST PRIS A PARTIE

LE MOUVEMENT POUR AMENER LA CHUTE DU CHANCELIER REPREND EN ALLEMAGNE AU SUJET DES REFORMES, DE LA PAIX ET DE LA DISETTE.

Copenhague, par voie de Londres, 25. — Le mouvement destiné à amener la chute du chancelier von Bethmann-Hollweg, arrêté quelque temps par l'inauguration de la campagne sous-marine à outrance, se dessine de nouveau en Allemagne.

Les journaux pangermanistes, les conservateurs et ceux du parti national libéral mènent une vive campagne contre le programme de paix des socialistes et prennent le chancelier violemment à partie parce que lui et son administration ne répudient pas Scheidemann et sa propagande.

D'autres feuilles accusent le chancelier d'avoir exposé et compromis le prestige de l'empereur dans le manifeste de Paques qui n'a satisfait aucun parti.

Les rapports de la conférence de Berlin des socialistes révèlent que le trouble règne parmi la majorité socialiste et que Herr Scheidemann éprouve des difficultés croissantes à la tenir dans les rangs du parti qui a constitué virtuellement le principal parti du gouvernement.

Une tendance marquée vers la politique des sécessionnistes de l'Allemagne est visible, et Scheidemann et d'autres orateurs donnent à entendre qu'à moins que le gouvernement ne se prononce rapidement et sans équivoque sur les termes de paix et ne fasse un pas satisfaisant vers la réforme du cens électoral de Prusse, sans attendre la fin de la guerre, une scission des socialistes dans le sens du radicalisme est très probable.

Les annexionnistes pangermanistes ont joué un tour aux socialistes en exploitant un projet de paix apocryphe soumis par les socialistes, prétendent-ils, à la conférence de Stockholm. Le "Vorwaerts" républicain avec indignation ce projet qui indique en détail la disposition à faire de tous les territoires occupés.

L'organe socialiste dit que les socialistes n'ont aucun projet sauf une déclaration générale contre les annexionnistes et les indémittés. L'administration a évidemment du mal à concilier les demandes contradictoires de ses amis les socialistes et de ses ennemis les junkers, qui réclament deux une claire déclaration touchant les conditions de paix et les réformes intérieures.

M. DE PONCHEVILLE ET LA MUSIQUE

Le "Chant de guerre" d'Alexandre Georges, que la chorale Saint-Louis de France doit nous faire entendre vers la mi-mai, au Monument national, sous la direction de M. Alex.-M. Clerk, est une oeuvre d'art et de patriotisme qui a reçu la haute appréciation de M. l'abbé de Poncheville, lors de la conférence qu'il fit vendredi dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb.

L'AGITATION GRANDIT EN SUEDE

Londres, 25. — Sjalmar Branting, au pouvoir, augmente chaque jour d'intensité. Ce parti, par sa politique commerciale, a causé une disette de pain dont le peuple souffre actuellement.

LA GUERRE PEUT ENCORE ETRE EVITEE

LA PARTIE DE LA NOTE ESPAGNOLE A L'ALLEMAGNE CONCERNANT LA DESTRUCTION DES NAVIRES MARCHANDS.

Amsterdam, par voie de Londres, 25. — La note de l'Espagne à l'Allemagne, telle que reproduite dans une dépêche de Berlin, bien que contenant un grave avertissement contre la patience des Espagnols est à bout, laisse entendre également qu'il est encore temps d'éviter la guerre.

Toutes les démarches du gouvernement espagnol, dit la note, faites dans le but d'assumer son commerce et de sauver la vie de ses marins, ont toujours échoué devant l'imperturbable résolution du gouvernement impérial allemand de faire une guerre sans restriction.

La note, après avoir passé en revue la kyrielle de restrictions imposées par l'Allemagne au commerce d'importation et d'exportation de l'Espagne ainsi que la série de ses navires qui ont été coulés sans avertissement, déclare que tous ces faits prouvent à l'évidence que l'Allemagne n'a nullement l'intention de reconnaître les droits de la nation espagnole, en dépit de toutes les marques d'amitié qu'elle lui a données.

Si le gouvernement impérial, ajoute-t-elle, persiste à déclarer qu'il agit de la sorte que pour défendre l'existence de la nation allemande, il ne doit pas être surpris si l'Espagne, par la même raison, fait grand état du droit qu'elle a de se défendre. En dépit de toutes les réponses négatives faites jusqu'ici, le gouvernement espagnol a encore confiance que l'Allemagne comprendra le sens de la présente note qu'il lui envoie et qu'il agira en conséquence.

Le gouvernement espagnol espère également que le gouvernement impérial, reconnaissant les difficultés de la situation économique de l'Espagne, entrera immédiatement en négociations avec lui pour s'entendre sur les mesures militaires que doit nécessairement prendre le gouvernement impérial dans la présente guerre et partant faire disparaître quelques-uns des obstacles auxquels l'Espagne doit actuellement faire face.

MORT DE M. J.-N.-L. BÉRUBÉ

M. J.-N.-Louis Bérubé, père de M. J.-P.-L. Bérubé, secrétaire du conseil des Arts et Métiers de la province de Québec, est décédé subitement hier midi, à sa résidence, No 70 rue Souvenir.

Le défunt laisse quatre enfants : trois fils, dont Rodolphe, de la maison LeBlanc, et Aimé, sous-gérant chez MacLarey, et une fille, Madame Raoul Loiseux.

RETOUR DU Dr AVILA WATTERS

Québec, 25. — Le Dr Avila Watters, de cette ville, est revenu hier de la guerre avec un groupe de soldats blessés. Le Dr Watters est en congé pour deux mois, à l'expiration desquels il devra aller reprendre son poste. Il avait quitté le pays il y a deux ans pour aller en Serbie, se consacrer au soin des blessés. Il se trouvait dans ce pays lors de l'invasion bulgare et dut, avec des milliers d'évacués, gagner l'Albanie pour arriver après des misères indicibles, à Rome puis en France. Il avait la direction d'un hôpital français à Vincennes.

EXODE À PÉTROGRAD!

UN GRAND NOMBRE DE CIVILS QUITTENT LA CAPITALE PAR CRAINTE D'UNE INVASION ALLEMANDE. — LA FLOTTE RUSSE EST PRÉPARÉE A TOUT EVENEMENT. — LES TERRES.

LA FLOTTE RUSSE EST PRÊTE A FAIRE TOUT SON DEVOIR

Londres, 25. — Une dépêche de Pétrograd à l'Express rapporte un exode d'un grand nombre de civils de la capitale russe. Un bureau de permis a été assigé, mardi matin, par une foule de huit cents personnes. On avait beau interroger ces gens, ils ne faisaient que hausser les épaules ou bien ils ne disaient rien autre chose que la réponse favorite russe : Qui sait ?

Le correspondant de l'Express dit que si ces migrants hésitent à faire connaître leurs motifs, c'est qu'ils doivent donner un raison valable de leur départ aux fonctionnaires avant d'obtenir un permis de départ, et ils ne veulent pas répondre à ceux qui les questionnent parce qu'ils craignent d'avoir affaire à des agents du gouvernement. Le correspondant dit que si tant de gens sont anxieux de quitter la ville c'est qu'ils craignent une avance allemande sur la capitale. Il est maintenant nécessaire de s'inscrire plusieurs jours à l'avance pour obtenir un siège sur les trains à destination de Moscou.

EN JOUANT AVEC DES ALLUMETTES

Québec, 25. — En jouant avec des allumettes pendant l'absence de sa mère, une fillette de trois ans, enfant de M. Odilon Patry, domicilié au No 345 rue Arago, s'est brûlée à mort. Lorsque la mère revint, elle trouva l'enfant entourée de flammes, et malgré tous les efforts elle ne put parvenir à éteindre le feu assez tôt pour épargner la pauvre petite. La petite victime expira quelques heures après l'accident dans d'horribles tortures.

ÉCHANGE DE SENTIMENTS D'AMITIÉ

Londres, 25. — Une dépêche de Stockholm dit que les rois du Danemark et de Suède se sont exprimés réciproquement des sentiments d'amitié, à un banquet mardi soir. Le roi Gustave dit, en proposant la santé de son confrère, en royauté, que la sincère amitié que les deux rois se sont exprimée dans les temps troublés où nous vivons.

LES PLAINTES SONT RENVOYÉES

Winnipeg, 25. — Le magistrat de police, sir H. John Macdonald, après l'audition d'un seul témoin a renvoyé les plaintes faites contre Robert J. Waddell et Walter Wickson, candidat à la mairie et au bureau des commissaires, aux dernières élections municipales.

LE COMBUSTIBLE EN RUSSIE

Pétrograd, par voie de Londres, 25. — Il a été décidé lors d'une conférence tenue dans les bureaux du ministère du Commerce de mettre tous les combustibles à la disposition du gouvernement qui en régulariserait la distribution. Les représentants des compagnies de charbon qui prirent part à cette conférence n'y ont opposé aucune objection et tout porte à croire que le projet sera mis en vigueur à la mi-mai.

MEMBRE DU BUREAU DES ARCHIVES

Québec, 25. — Le lieutenant-colonel Wood, de cette ville, a été nommé membre du bureau des archives de guerre du Canada. Cette nomination l'obligera de visiter les divers fronts. Il partira dans quelques jours pour Londres afin de commencer ses nouvelles fonctions.

EXCELLENT CONSEIL DU MEDICIN DE LA FAMILLE

QUELLE CONTINUE A PRENDRE "FRUIT-A-TIVES" PUISQUE CE LA LUI A FAIT DU BIEN.

Rochon, P. Q., le 14 janvier 1915. J'étais fort incommodé depuis plusieurs années par suite d'indigestions et de constipation. J'avais des étourdissements fréquents et devins grandement épuisé. Une voisine me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives". Je le fis, et à l'étonnement de mon médecin, je commençai à éprouver du mieux et il me conseilla de continuer à prendre "Fruit-a-tives".

Je considère que je dois à "Fruit-a-tives" d'être encore en vie, et je me sens le besoin de dire aux personnes qui souffrent d'indigestions, de constipation ou de maux de tête : "Essayez "Fruit-a-tives" et vous recouvrerez la santé".

Corinne GAUDREAU. 50 sous la boîte ; 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou envoyé franco par la Cie Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

SOUS-MARINS

LES NOUVEAUX MODELES ALLEMANDS. Les Allemands sont venus assez tard à la navigation sous-marine. Cela leur a valu l'avantage de profiter des tâtonnements et des expériences de leurs devanciers. Tandis que les Anglais adoptaient le moteur à gazoline, très dangereux, et que nous cherchions la solution par la chaudière à vapeur, les Allemands employaient le moteur Diesel à combustion interne, dont les avantages sont maintenant reconnus du monde entier.

Ces différents moteurs sont utilisés pour la marche en surface. En plongée, on utilise un moteur électrique alimenté par des accumulateurs. Ceux-ci ont le double inconvénient de répandre des gaz irrespirables et de demander un délai assez grand pour leur recharge. En tout état de cause, le sous-marin à double moteur ne permettrait pas de longues croisières. Les Allemands s'en sont rendu compte rapidement, et tous leurs efforts ont porté vers la construction de sous-marins à moteur unique. Il semble bien qu'ils aient résolu ce problème, au moins dans leurs dernières unités construites.

D'après le Journal de Genève, nos ennemis ont simplement modifié leur moteur Diesel, de façon qu'il puisse marcher aussi bien en plongée qu'à l'air libre. La solution consisterait-elle à fournir l'oxygène nécessaire au fonctionnement du moteur par le moyen d'une provision de ce gaz conservée sous pression dans des colonnes de charge ; 2° à éliminer la difficulté soulevée, au point de vue de l'habitabilité, par les gaz d'échappement, en transformant ces derniers par une réaction chimique.

Par suite la solution est d'une simplicité surprenante ; la lourde et encombrante batterie d'accumulateurs, munie de son électro-moteur, est remplacée par une batterie de récipients d'oxygène, beaucoup plus petits et plus légers. Ces tubes fournissent l'oxygène nécessaire à la combustion du moteur, et d'autre part, l'oxygène se combine avec le gaz d'échappement ; une réaction obtenue par le calcium sépare l'acide carbonique et l'eau ; le reste de l'eau de la combustion, mélangé avec l'oxygène, redevient combustible et peut être réemployé. Le nouveau moteur forme donc un circuit, et c'est cette simplicité, jointe à la grande économie de place et de poids, qui a augmenté à la fois le rayon d'action de l'engin et la capacité de résistance de l'équipage qui n'est plus exposé à respirer des gaz délétères.

On peut donc supposer que les derniers sous-marins allemands, dont le tonnage doit atteindre 2,000 tonnes, sont capables de rester un mois environ en campagne, sans qu'ils soient contraints de se réapprovisionner à l'une de leurs bases. La disparition de la machinerie électrique a permis d'augmenter la quantité de vivres et de combustible et d'améliorer l'habitabilité du navire.

D'après le Journal de Genève, il y a un an environ que les Allemands auraient adopté le moteur unique sur leurs sous-marins.

LES MESURES DE DEFENSE

La lutte contre les sous-marins ennemis s'est considérablement développée depuis le début de la guerre. Tout au début, on s'est surtout servi de filets et de patrouilleurs. Les filets sont moins employés maintenant parce que les sous-marins allemands peuvent aujourd'hui atteindre de plus grandes profondeurs, et parce qu'ils savent s'en garder. Au contraire, les patrouilleurs sont en nombre considérable, bien armés et font d'excellente besogne.

L'Amirauté anglaise a de plus semé des champs de mines spéciales dans le voisinage des ports d'attache des sous-marins, ce qui gêne fort l'entrée et la sortie des pirates de la mer. Nos hydravions et nos dirigeables de patrouille ont été très développés. Ils sont armés d'une grenade spéciale à éclatement retardé, dont les effets se font sentir même si elles ne tombent qu'à une certaine distance du navire ennemi.

Enfin, on s'occupe activement, à l'heure actuelle, d'opposer sous-marin à sous-marin. Il ne s'agit pas de combats sous les flots. Il s'agit de surprendre et de couler l'adversaire. En général, les sous-marins naviguent à la surface. Ils ne plongent qu'en présence d'un navire ou d'un avion ennemi, pour ne pas être aperçus. Si, pendant qu'ils sont en surface ou en demi-plongée, ils sont aperçus par un sous-marin allié, ne naviguant lui, qu'en plongée, ils ont quelque chance d'être coulés par une torpille bien placée. Le cas s'est produit dans l'Adriatique, entre sous-marins italien et autrichien. Aussi, hâtons-nous, de concert avec nos alliés britanniques, la construction de nouveaux modèles de sous-marins.

Grâce à tous ces moyens, nous pouvons lutter avec quelque chance de succès. Il est de toute évidence que nos ennemis font, depuis la déclaration de guerre sous-marine à outrance, un gros effort et occasionnent des pertes sérieuses à la marine marchande des Alliés. Mais ceux-ci ne sont pas restés inactifs, et les Allemands sauront ce que leur coûte cette piraterie à outrance. Il n'est pas possible de donner de précisions sur les chiffres de pertes, mais les résultats sont d'ores et déjà satisfaisants, et qu'on attend mieux encore dans la suite.

(La Croix de Paris)

A M. GOUIN DE SE BIEN TENIR

M. JOHN H. ROBERTS DECLARE HIER SOIR QUE S'IL REUSSIT DANS SES PROJETS, LE PREMIER MINISTRE AURA FORT A FAIRE AUX PROCHAINES ELECTIONS — UNE CAMPAGNE POUR "ASSECHER" LE CANADA.

Le Congrès annuel de la Dominion Alliance s'est clos, hier après-midi, après une session de deux jours. Un grand nombre de résolutions ont été adoptées et prises ensemble, elles ne font qu'exprimer officiellement les opinions et les sentiments déjà dévoilés par les rapports, les discours et la discussion de la séance précédente. La Dominion Alliance se déclare grandement désappointée de voir que le gouvernement provincial n'a pas établi la prohibition ou n'a pas au moins permis un référendum ; elle s'encourage à continuer la lutte, louange M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, pour son amendement demandant un référendum, à la dernière session, demande au parlement fédéral d'imposer la prohibition à tout le Canada ou de tenir un référendum sur cette question, et la série des résolutions se termine par une expression de sympathies à la famille de feu M. F. S. Spence, un des membres de la section d'Ontario de la Dominion Alliance, qui vient de mourir.

L'élection des officiers vient ensuite M. S. J. Carter a été élu président, à l'unanimité ; M. H. Fusing, ancien secrétaire, a été élu président honoraire et les deux vice-présidents sont M. C. P. Rice. Après les élections une autre résolution a été adoptée, à l'adresse des membres de la Commission des patentes de Montréal, pour le travail qu'ils ont fait cette année.

À la séance d'hier matin, le congrès a adopté le plan de campagne pour continuer à "assécher" la province de Québec au cours des douze mois qui vont suivre. L'Alliance va aider les campagnes déjà commencées dans les comtés de Compton, Pontiac, Missisquoi, Richmond, Shefford et Sherbrooke et dans les villes de Hull et d'Amey ; des campagnes prohibitionnistes seront lancées dans les villes jusqu'ici réfractaires au mouvement prohibitionniste, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Montréal. Mais le plan de campagne le plus important est une foule d'autres articles, mais ceux que nous venons d'énumérer sont les principaux.

TOUT SE TERMINE PAR DES AGAPES

Le Congrès s'est terminé, hier soir par un banquet offert aux délégués par la Western Union de la W. C. T. U. La fête a eu lieu au Stephenson Hall, sous la présidence de M. S. J. Carter, ayant à sa droite, Mlle Louisa, présidente de la Western Union. Plusieurs brefs discours ont été prononcés par les principaux officiers de la Dominion Alliance et quelques délégués des autres provinces du Canada. Mlle Louisa a aussi dit quelques mots. M. J. H. Roberts, tout en se déclarant un franc libéral, a fait un grand éloge du parti conservateur québécois. M. Roberts a déclaré qu'il était prêt à voter contre son parti pour la cause de la tempérance. S'il réussit dans ses projets, il prédit que sir Lomer Gouin aura fort à faire aux prochaines élections.

LE VOL DE LA LONGUE-POINTE

Nous avons rencontré ce matin, M. G. Leman, le gérant-général de la banque d'Hochebourg. Il nous a déclaré que le vol qui avait été commis à Longue-Pointe hier soir, comme nous le racontions ailleurs, n'est que de \$1,000 en argent, le reste comprend des chèques, traites, duplicata sans valeur pour les voleurs, mais évalués à \$9,500.

On n'a pas d'autres détails sur le vol si ce n'est qu'il a été commis vers 8 heures 30. Quatre individus étaient dans la machine, dont un vêtu d'habits de femmes.

Loranger et Parent, les deux victimes, sont à l'emploi de la banque depuis 4 ou 5 ans.

Les pertes sont garanties par les assurances. Les détectives travaillent sur le cas ; en attendant on garde les deux commis comme témoins.

LES ÉDITEURS DE JOURNAUX

New-York, 25. — Le congrès annuel de l'Association des éditeurs de journaux américains s'est ouvert ce matin. Plusieurs membres canadiens ont assisté à cette première séance. Le programme de ce soir a été communiqué par un discours sur le papier à journal.

Le bureau des directeurs de la Presse Associée, nouvellement organisé, s'est réuni de même pour élire les officiers du comité exécutif de la présente année.

Une résolution a été unanimement adoptée hier par les membres du congrès pour assurer leur concours au gouvernement dans les oeuvres de guerre.

Est-il venu quelqu'un pendant mon absence? — Je vais vous dire : il est venu le fontainier, parce que le robinet du filtre m'est resté dans la main. Ce n'est pas ma faute, allez! Il avait fait une pluie dans la matinée, une pluie, malheureux! Alors... — Bon, bon, c'est un robinet à payer. N'en parlons plus. Mais quelqu'un pour moi, madame Menin? — Attendez donc... Oui, oui un monsieur puissant, un peu rougissant, et sa dame, une grosse robe avec une toute petite voix, belle femme, par exemple, dans son genre, et puis leur fille, une personne... Monsieur Mouillard la connaît?

— Oui, madame Menin, ne décrivez pas. Vous leur avez dit que je n'étais pas là, et ils ont répondu qu'ils le regrettaient beaucoup. — La dame surtout. Elle soufflait, elle soufflait! "Ce bon M. Mouillard" qu'elle disait; nous jouons de malheur, madame Menin ; nous arrivons à Paris, il faut qu'il soit en Italie. Nous aurions été si heureux de le voir, M. Robinet et moi." — Lorinet. — Oui, Lorinet; la carte est là... "Vous allez dire que c'est un capri-

EXCELLENT CONSEIL DU MEDICIN DE LA FAMILLE

QUELLE CONTINUE A PRENDRE "FRUIT-A-TIVES" PUISQUE CE LA LUI A FAIT DU BIEN.

Rochon, P. Q., le 14 janvier 1915. J'étais fort incommodé depuis plusieurs années par suite d'indigestions et de constipation. J'avais des étourdissements fréquents et devins grandement épuisé. Une voisine me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives". Je le fis, et à l'étonnement de mon médecin, je commençai à éprouver du mieux et il me conseilla de continuer à prendre "Fruit-a-tives".

Je considère que je dois à "Fruit-a-tives" d'être encore en vie, et je me sens le besoin de dire aux personnes qui souffrent d'indigestions, de constipation ou de maux de tête : "Essayez "Fruit-a-tives" et vous recouvrerez la santé".

Corinne GAUDREAU. 50 sous la boîte ; 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou envoyé franco par la Cie Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

SOUS-MARINS

LES NOUVEAUX MODELES ALLEMANDS. Les Allemands sont venus assez tard à la navigation sous-marine. Cela leur a valu l'avantage de profiter des tâtonnements et des expériences de leurs devanciers. Tandis que les Anglais adoptaient le moteur à gazoline, très dangereux, et que nous cherchions la solution par la chaudière à vapeur, les Allemands employaient le moteur Diesel à combustion interne, dont les avantages sont maintenant reconnus du monde entier.

Ces différents moteurs sont utilisés pour la marche en surface. En plongée, on utilise un moteur électrique alimenté par des accumulateurs. Ceux-ci ont le double inconvénient de répandre des gaz irrespirables et de demander un délai assez grand pour leur recharge. En tout état de cause, le sous-marin à double moteur ne permettrait pas de longues croisières. Les Allemands s'en sont rendu compte rapidement, et tous leurs efforts ont porté vers la construction de sous-marins à moteur unique. Il semble bien qu'ils aient résolu ce problème, au moins dans leurs dernières unités construites.

D'après le Journal de Genève, nos ennemis ont simplement modifié leur moteur Diesel, de façon qu'il puisse marcher aussi bien en plongée qu'à l'air libre. La solution consisterait-elle à fournir l'oxygène nécessaire au fonctionnement du moteur par le moyen d'une provision de ce gaz conservée sous pression dans des colonnes de charge ; 2° à éliminer la difficulté soulevée, au point de vue de l'habitabilité, par les gaz d'échappement, en transformant ces derniers par une réaction chimique.

Par suite la solution est d'une simplicité surprenante ; la lourde et encombrante batterie d'accumulateurs, munie de son électro-moteur, est remplacée par une batterie de récipients d'oxygène, beaucoup plus petits et plus légers. Ces tubes fournissent l'oxygène nécessaire à la combustion du moteur, et d'autre part, l'oxygène se combine avec le gaz d'échappement ; une réaction obtenue par le calcium sépare l'acide carbonique et l'eau ; le reste de l'eau de la combustion, mélangé avec l'oxygène, redevient combustible et peut être réemployé. Le nouveau moteur forme donc un circuit, et c'est cette simplicité, jointe à la grande économie de place et de poids, qui a augmenté à la fois le rayon d'action de l'engin et la capacité de résistance de l'équipage qui n'est plus exposé à respirer des gaz délétères.

On peut donc supposer que les derniers sous-marins allemands, dont le tonnage doit atteindre 2,000 tonnes, sont capables de rester un mois environ en campagne, sans qu'ils soient contraints de se réapprovisionner à l'une de leurs bases. La disparition de la machinerie électrique a permis d'augmenter la quantité de vivres et de combustible et d'améliorer l'habitabilité du navire.

D'après le Journal de Genève, il y a un an environ que les Allemands auraient adopté le moteur unique sur leurs sous-marins.

LES MESURES DE DEFENSE

La lutte contre les sous-marins ennemis s'est considérablement développée depuis le début de la guerre. Tout au début, on s'est surtout servi de filets et de patrouilleurs. Les filets sont moins employés maintenant parce que les sous-marins allemands peuvent aujourd'hui atteindre de plus grandes profondeurs, et parce qu'ils savent s'en garder. Au contraire, les patrouilleurs sont en nombre considérable, bien armés et font d'excellente besogne.

L'Amirauté anglaise a de plus semé des champs de mines spéciales dans le voisinage des ports d'attache des sous-marins, ce qui gêne fort l'entrée et la sortie des pirates de la mer. Nos hydravions et nos dirigeables de patrouille ont été très développés. Ils sont armés d'une grenade spéciale à éclatement retardé, dont les effets se font sentir même si elles ne tombent qu'à une certaine distance du navire ennemi.

Enfin, on s'occupe activement, à l'heure actuelle, d'opposer sous-marin à sous-marin. Il ne s'agit pas de combats sous les flots. Il s'agit de surprendre et de couler l'adversaire. En général, les sous-marins naviguent à la surface. Ils ne plongent qu'en présence d'un navire ou d'un avion ennemi, pour ne pas être aperçus. Si, pendant qu'ils sont en surface ou en demi-plongée, ils sont aperçus par un sous-marin allié, ne naviguant lui, qu'en plongée, ils ont quelque chance d'être coulés par une torpille bien placée. Le cas s'est produit dans l'Adriatique, entre sous-marins italien et autrichien. Aussi, hâtons-nous, de concert avec nos alliés britanniques, la construction de nouveaux modèles de sous-marins.

Grâce à tous ces moyens, nous pouvons lutter avec quelque chance de succès. Il est de toute évidence que nos ennemis font, depuis la déclaration de guerre sous-marine à outrance, un gros effort et occasionnent des pertes sérieuses à la marine marchande des Alliés. Mais ceux-ci ne sont pas restés inactifs, et les Allemands sauront ce que leur coûte cette piraterie à outrance. Il n'est pas possible de donner de précisions sur les chiffres de pertes, mais les résultats sont d'ores et déjà satisfaisants, et qu'on attend mieux encore dans la suite.

(La Croix de Paris)

FEUILLETON DU "DEVOIR" par RENE BAZIN de l'Académie française. Une tache d'encre. découvre qu'un chien et un égoïste, ces affiches de théâtre déchirées qui pendent des kiosques, ces lambeaux de papier que le vent froisse et roule sur le bitume avec la poussière de la ville, ces bouquets fanés tombés des fenêtres, la rue de Rivoli livrée à la Compagnie Richer, la Seine clapotant le long des bateaux inertes, ces deux gardiens de la paix, drapés dans leurs manteaux, dont le pas éveille un écho, les jets d'eau sans eau, les fontaines tarées, et partout l'air froid mêlé d'odeurs infectes, quel voyage et quel mauvais réveil! Et c'est celui que j'ai fait, de la gare de Lyon à mon appartement. Une fois rendu, le pied dans mon domaine, cette pénible impression se dissipe peu à peu. Ma solitude

diminue de tous les souvenirs qui vivent dans les choses. J'interroge ces muets témoins, mon fauteuil, ma table, mes livres. Que s'est-il passé pendant mon absence? Rien de grave sans doute. Les meubles ont une légère couche blanche qui prouve que nul ne les a touchés, pas même madame Menin! Je sens que je vais être heureux de la revoir. Tiens! le voisin d'en face est déjà au travail. C'est un géographe, un graveur pour la maison d'édition à tout. Je n'ai jamais pu m'éveiller aussi tôt que lui... Le saule a poussé fièrement cet été... Si j'ouvrais la fenêtre... Bonjour, grassée; bonjour, vieux mur des Carmes; bonjour, la vieille tour noire... Oh! les martinets! Quelle heure est-il donc? Les voilà qui s'élancent tous ensemble, avec des cris, ces pirates affamés, les voilà qui tournent, rasant les murs, rapides comme des balles, portés sur leurs ailes pointues; ils ont vu le soleil, il est le jour! Et, en effet, une charrette roule, une marchande passe: — Du mouron pour les petits (point d'orgue)... oiseaux! Dire qu'il y a des gens qui descendent, à cette heure-ci, acheter du mouron pour leurs serins! Je ne

vais plus oser me coucher, à présent. Voyons si quelqu'un est venu sonner à ma porte pendant mon absence: les cartes doivent être sur ma table. En voici deux: M. Lorinet, ancien notaire, conseiller municipal de Bourbonnoux-Lez-Bourges, suppléant de la justice de paix — Madame Lorinet, né Poupard. Je m'étonne qu'il n'y en ait pas une troisième: Berthe Lorinet, sans profession, aspirant à changer de nom. D'un placement difficile, Berthe! Elle n'aura pas osé laisser sa carte chez un jeune homme: ça ne serait pas convenable. Mais elle a dû venir. Je soupçonne une ruse de mon oncle, un de ces bons gros câbles de transatlantique qu'il prend pour des fils d'araignée invisibles, et dont il fabrique ses pièges. Les Lorinet sont montés chez moi dans le double but de rapporter de mes nouvelles "à mon bon oncle", et de rappeler discrètement à mon cœur oublieux les charmes de Berthe aux longs pieds. — Bonjour monsieur Mouillard. — Tiens! madame Menin! bonjour madame Menin. — Vous voilà pourtant de retour! Etes-vous grillé, vrai, êtes-vous grillé! Monsieur Mouillard va bien tout de même? — Très bien, je vous remercie.

ce, madame Menin, mais j'ai une envie folle de visiter son appartement. Un appartement d'étudiant, ce doit être très curieux. Reste là, Berthe, mon enfant. — Ça n'a rien de si curieux, que je lui ai dit, et mademoiselle peut bien voir. — Alors, monsieur, je les ai menés partout. — La visite n'a pas dû être longue? — Encore assez. Ils ont beaucoup regardé votre album de photographies. Faut croire que ça n'est pas connu chez eux. Madame Lorinet n'en revenait pas. Rien que des messieurs, qu'elle disait; Jules, vois-tu ça? — Ah! dame, madame, que j'ai répondu, c'est comme ça ici, sauf que j'y suis moi, mais c'est comme rien, il n'y vient que des messieurs. J'en ai fait, allez, des ménages de garçons; eh bien! vrai, il n'y en a pas beaucoup. — C'est bien, madame Menin, c'est bien. Je sais que vous avez toujours eu une trop bonne opinion de moi. Lampron n'est pas venu? — Si, monsieur, avant-hier. Il parlait pour quinze jours, trois semaines, en province, pour faire le portrait d'un curé, un évêque, je crois. — 15 juillet. — "Midi, roi des étés..." Je la sais,

la pièce de "M. le comte de l'Isle", comme dit mon oncle Mouillard. Ses vers me sifflent aux oreilles chaque fois que, sortant de déjeuner, je retourne à l'étude que j'ai quittée une heure auparavant. Quel chahuteur, grand Dieu! Je reviens d'un pays chaud: ce n'était rien auprès de Paris en juillet. L'asphalte fond sous le pied, le pavage en moi mijote dans un liquide goudronneux, l'idéal s'abaisse vingt fois le jour jusqu'à la chope de bière fraîche, les murs m'éclaboussent de chaleur, la poussière des jardins publics, devenus impalpable à force d'avoir été foulée, s'élève sous l'arrosage et retombe un peu plus loin, en nuée blanche, sur les passants: une chose m'étonne: c'est que le canon du Palais-Royal ne parte pas toute la journée. (A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

GAINS DES POILUS EN DEVANT LES TROUBLES A L'HORIZON OÙ acheter demain

LES FRANÇAIS AVANCENT AU SUD DE CERNY-EN-LAONNAIS ET REPOUSSENT PLUSIEURS ATTAQUES DES BOCHES PRES DE TAHURE ET DES MAISONS DE CHAMPAGNE — LES TOMMIES ONT PRIS 3,029 PRISONNIERS EN DEUX JOURS ET CONTINUENT LEUR AVANCE.

TEL SERAIT LE VRAI EPILOGUE DE LA SEMPITERNELLE AFFAIRE DES BALAYEUSES. — POUR ALLER A L'ILE SAINTE-HELENE. — LE MALHEUREUX SORT DU MILLION DE FONDS PATRIOTIQUE. — DIVERS.

L'ESPRIT REVOLUTIONNAIRE SE MANIFESTE DANS LES CONTREES RURALES OU LES DIFFICULTES AGRAIRES SE FONT SENTIR AVEC ACUTE, ET LES PAYSANS ENTENDENT PRENDRE LA QUESTION EUX-MEMES EN MAINS — LE RETARD DANS LES SEMAILLES VA ACCENTUER LA CRISE.

Paris, 25. — Le bureau de la guerre annonce que les Français ont gagné du terrain, la nuit dernière, en Champagne, au sud-est de Cerny-en-Laonnais. Une attaque allemande dans les environs de Hurbetise et du plateau Vaucière a été repoussée. Près de La Fère, l'ennemi a bombardé les lignes françaises sans succès en face des batteries françaises.

Paris, 25. — Le bureau de la guerre annonce que les Français ont gagné du terrain, la nuit dernière, en Champagne, au sud-est de Cerny-en-Laonnais. Une attaque allemande dans les environs de Hurbetise et du plateau Vaucière a été repoussée. Près de La Fère, l'ennemi a bombardé les lignes françaises sans succès en face des batteries françaises.

On croyait, hier, que l'octroi du contrat serait l'épilogue de l'affaire des balayées. Mais on n'avait pas prévu que la décision des commissaires donnerait lieu à une explosion de mécontentement de la part de certain soumissionnaire : tout paraissait si légal.

Londres, 25. — On mande de Pétersbourg que l'esprit révolutionnaire se manifeste dans les contrées rurales de la Russie, et que les difficultés agraires se font sentir avec acuité. En dépit de l'organisation des comités relatifs à l'alimentation, qui font de leur mieux pour faire comprendre aux paysans qu'on ne peut sagement régler la question agraire avant l'élection de l'assemblée constituante, les paysans sont enclins à prendre eux-mêmes l'affaire en mains.

Les Allemands ont fait plusieurs efforts inutiles pour accomplir des raids dans les tranchées françaises, près de Tahure et des Maisons de Champagne. Ils ont laissé plusieurs morts dans les retranchements de fil barbelé.

Les Allemands ont fait plusieurs efforts inutiles pour accomplir des raids dans les tranchées françaises, près de Tahure et des Maisons de Champagne. Ils ont laissé plusieurs morts dans les retranchements de fil barbelé.

Les soumissionnaires mécontents de ne pas avoir obtenu le contrat se sont réunis hier, à la mairie de la ville de Saint-Hélène, pour discuter les conditions de leur offre.

Dans quelques régions, les propriétaires fonciers sont l'objet de sentiments hostiles. En Bessarabie, des paysans ont saccagé la maison et les biens d'une riche famille. Les paysans du gouvernement de Tambov ont entouré la maison des propriétaires et les ont forcés à signer des documents par lesquels ils renonceraient à leurs terres.

Londres, 25. — Les Anglais ont pris 3,029 prisonniers depuis lundi matin, dont cinquante-six officiers, d'après un communiqué officiel publié aujourd'hui par War Office.

Le nombre des prisonniers faits dans diverses opérations, cette semaine, dépasse 3,000. Trouvant la soupe trop chaude à Monchy, l'adversaire a dirigé hier, une contre-attaque contre Gavrelle. Quatre mille hommes se sont formés pour l'attaque. A une distance de 2,000 verges, l'artillerie anglaise a ouvert un feu terrible. Les lignes ennemies ont vacillé, puis se sont brisées dans une déroute complète.

Il est tout probable que les citadins qui voudront se rendre à l'île Sainte-Hélène, cet été, seront appelés à payer cinq sous ce petit luxe. La ville vient en effet de recevoir une offre de la Cie Demaree et Normand qui fixe à \$24,000 le coût de la traversée entre les deux îles, si les autorités veulent bien lui donner chaque année un contrat de \$27,000 s'il faut traverser ces derniers gratuitement.

Washington remet à l'ambassadeur anglais le premier prêt des Etats-Unis aux alliés. Le ministre des finances, M. McAdoo, a remis aujourd'hui à l'ambassadeur anglais un bon du trésor de \$200,000,000, premier prêt que le gouvernement américain a consenti aux alliés de l'Entente, selon la mesure de guerre de \$7,000,000,000.

Sur le front anglais, en France, 25, par voie de Londres. — Le village de Monchy-le-Preux, situé à environ 5 milles à l'est d'Arras, restait couvert de morts et de blessés.

Le chemin suivi par l'ennemi était couvert de morts et de blessés.

LA MISSION FRANÇAISE EST ARRIVÉE

Washington, 25. — La mission française, dirigée par le maréchal Joffre et l'ancien premier ministre

Viviani, est débarquée en sûreté dans le port militaire de Washington, aujourd'hui, peu de temps après midi.

LA DÉMISSION DU COMTE ROMANONES

LE PREMIER MINISTRE D'ESPAGNE A RESIGNE SON POSTE PARCE QU'IL EST CONVAINC QU'ON PAYS DEVRAT ENTRER EN LICE.

Paris, 25. — Le comte Romanones déclare sans équivoque, dans une entrevue accordée au correspondant du "Petit Parisien" à Madrid, qu'il a résigné le poste de premier ministre de l'Espagne, parce qu'il est convaincu que son pays devrait embrasser le parti des Alliés.

TAXER PLUTOT QU'EMPRUNTER

C'EST CE QUE L'ANGLETERRE AURAIT DU FAIRE, DIT UN FINANCIER ANGLAIS, CRITIQUANT LA FAÇON DONT SONT CONDUITES LES FINANCES.

Londres, 25. — Sir Alfred Booth, président du bureau de direction de la compagnie de vapeurs Cunard, a critiqué, au cours de la réunion annuelle de la compagnie, la façon dont sont conduites les finances anglaises.

CONFIANCE DANS LES ETATS-UNIS

LES AMERICAINS, DIT M. BALFOUR, POURSUIVONT LA GUERRE JUSQU'AU BOUT ET JUSQU'A LA VICTOIRE ATTENDUE.

Washington, 25. — M. A. J. Balfour, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, a déclaré que les gouvernements alliés ont confiance dans la ferme détermination des Etats-Unis de poursuivre la guerre, mais qu'il n'y a pas de doute que les Etats-Unis ne soient capables de détruire le régime prussien, n'auraient jamais songé à demander aux Etats-Unis de se départir de leur ligne de conduite traditionnelle et de conclure une alliance pleine d'embarras.

POUR SE CONFORMER A SES OBLIGATIONS

UNE COMPAGNIE D'IMMUEBLES VEUT FORCER LA VILLE A FAIRE LES AMELIORATIONS QUELLE A PROMISES A LA LONGUE-POINTE.

Le 10 août 1915, le demandeur avait obtenu un contrat de la municipalité de la paroisse de Belecio pour le macadamage de certaines routes. Le 31 du même mois, les deux défendeurs présentèrent au Cour de Montréal, une requête demandant au tribunal d'annuler un bref d'injonction pour empêcher la municipalité de donner suite à ce contrat. Les intimés alléguèrent dans cette requête qu'ils avaient certifié être vraie, que le demandeur avait obtenu un contrat à la suite de manoeuvres frauduleuses et d'une conspiration avec certains membres du conseil municipal de Belecio. Cette requête fut rejetée.

LA DÉMISSION DU COMTE ROMANONES

Paris, 25. — Le comte Romanones déclare sans équivoque, dans une entrevue accordée au correspondant du "Petit Parisien" à Madrid, qu'il a résigné le poste de premier ministre de l'Espagne, parce qu'il est convaincu que son pays devrait embrasser le parti des Alliés.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 25. — Sur la liste des hors de combat publiée ce matin, on relève les noms suivants de huit soldats de Montréal et de quatre autres de nationalité canadienne-française.

POUR SE CONFORMER A SES OBLIGATIONS

UNE COMPAGNIE D'IMMUEBLES VEUT FORCER LA VILLE A FAIRE LES AMELIORATIONS QUELLE A PROMISES A LA LONGUE-POINTE.

Le 10 août 1915, le demandeur avait obtenu un contrat de la municipalité de la paroisse de Belecio pour le macadamage de certaines routes. Le 31 du même mois, les deux défendeurs présentèrent au Cour de Montréal, une requête demandant au tribunal d'annuler un bref d'injonction pour empêcher la municipalité de donner suite à ce contrat. Les intimés alléguèrent dans cette requête qu'ils avaient certifié être vraie, que le demandeur avait obtenu un contrat à la suite de manoeuvres frauduleuses et d'une conspiration avec certains membres du conseil municipal de Belecio. Cette requête fut rejetée.

POUR SE CONFORMER A SES OBLIGATIONS

UNE COMPAGNIE D'IMMUEBLES VEUT FORCER LA VILLE A FAIRE LES AMELIORATIONS QUELLE A PROMISES A LA LONGUE-POINTE.

Le 10 août 1915, le demandeur avait obtenu un contrat de la municipalité de la paroisse de Belecio pour le macadamage de certaines routes. Le 31 du même mois, les deux défendeurs présentèrent au Cour de Montréal, une requête demandant au tribunal d'annuler un bref d'injonction pour empêcher la municipalité de donner suite à ce contrat. Les intimés alléguèrent dans cette requête qu'ils avaient certifié être vraie, que le demandeur avait obtenu un contrat à la suite de manoeuvres frauduleuses et d'une conspiration avec certains membres du conseil municipal de Belecio. Cette requête fut rejetée.

LA DÉMISSION DU COMTE ROMANONES

Paris, 25. — Le comte Romanones déclare sans équivoque, dans une entrevue accordée au correspondant du "Petit Parisien" à Madrid, qu'il a résigné le poste de premier ministre de l'Espagne, parce qu'il est convaincu que son pays devrait embrasser le parti des Alliés.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 25. — Sur la liste des hors de combat publiée ce matin, on relève les noms suivants de huit soldats de Montréal et de quatre autres de nationalité canadienne-française.

M. GEORGE BURY EST DE RETOUR

Saint-Jean, N.-B., 25. — M. George Bury, vice-président du Pacifique Canadien, vient d'arriver de Russie, qu'il a visitée à la demande des gouvernements russe et anglais, pour étudier la question des transports. Il était en Russie pendant toute la récente révolution qui a précédé l'abdication du tsar et il déclare que la Russie a commis l'erreur de modifier son système de transport sur le type européen au lieu du type américain.

POUR SE CONFORMER A SES OBLIGATIONS

UNE COMPAGNIE D'IMMUEBLES VEUT FORCER LA VILLE A FAIRE LES AMELIORATIONS QUELLE A PROMISES A LA LONGUE-POINTE.

Le 10 août 1915, le demandeur avait obtenu un contrat de la municipalité de la paroisse de Belecio pour le macadamage de certaines routes. Le 31 du même mois, les deux défendeurs présentèrent au Cour de Montréal, une requête demandant au tribunal d'annuler un bref d'injonction pour empêcher la municipalité de donner suite à ce contrat. Les intimés alléguèrent dans cette requête qu'ils avaient certifié être vraie, que le demandeur avait obtenu un contrat à la suite de manoeuvres frauduleuses et d'une conspiration avec certains membres du conseil municipal de Belecio. Cette requête fut rejetée.

LE BILINGUISME AU SERVICE CIVIL

Ottawa, 25. — M. H. Boulay, député de Rimouski, a donné avis d'une résolution comportant que personne ne pourra être admis dans le service civil à moins de comprendre les deux langues officielles du Canada. De plus, la résolution déclare que tous les employés actuels de la première division devraient être capables de parler les deux langues.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 25. — Sur la liste des hors de combat publiée ce matin, on relève les noms suivants de huit soldats de Montréal et de quatre autres de nationalité canadienne-française.

Où acheter demain (Enregistre conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Dupuis Frères Très spécial pour demain. Le Magasin du Peuple. 447 EST, SAINTE-CATHERINE. LAMPES TUNGSTEN: 25 et 40 watts... 28 60 watts... 38 Quantités limitées. Pas de commandes par poste ou téléphone. Spécialité dans les toiles. Angle S-Catherine et Montcalm.

FUNÉRAILLES DE M. L'ABBÉ J.-B. CHARTIER

ELLES ONT EU LIEU CE MATIN A SAINT-HYACINTHE AU MILIEU D'UN GRAND CONCOURS DE RELIGIEUX ET DE LAIQUES.

St-Hyacinthe, 25. — Des obsèques importantes ont été faites ce matin au regrette M. l'abbé J.-B. Chartier décédé dimanche dernier. Un cortège nombreux composé des classes dirigeantes, de la société et des représentants des corps publics, des communautés religieuses accompagnait les restes mortels. Le service divin a été célébré par Sa Grandeur Mgr Bernard ayant comme prêtre assistant M. le chanoine F.-Z. Decolles, supérieur du séminaire; diacres d'honneur, MM. les abbés Gustave Roy et Arthur Vézina, du séminaire; diacres d'office, M. l'abbé Louis Raymond; sous-diacre, M. l'abbé Edmond St-Pierre. La messe des morts harmonisée de Philie a été rendue par la direction de M. l'abbé A.-F. Guillet, professeur de musique au séminaire. Au choeur, nous avons remarqué M. l'abbé Victor Chartier, Mgr Tanguay, prêtre domestique du collège de Sherbrooke; Mgr J.-L. Guertin, V.G., les RR. PP. Planté et Lalime, S.J., de l'Immaculée Conception de Montréal; le R. P. Bibaud, du couvent des Dominicains de notre ville; M. l'abbé L.-A. Dubuc, de St-Jean-Baptiste de Montréal; M. l'abbé C.-B. Tétrault, de N.-D. Sorel; Mgr Choquette, ex-supérieur du séminaire; M. le chanoine Proulx; MM. les abbés Roy, Dubreuil, Gendron, Pratte, Lafond, Laferrière, Gervais, professeurs au séminaire; M. l'abbé Chartier, neveu du défunt, secrétaire de l'Université Laval de Montréal; les abbés Emile et Robert Philibert-Ledoux, du collège de Sherbrooke; Blondin de Ste-Monique; Lessard, d'Upton; Lucier Beaugard, de Waterloo; J.-B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel-Dieu; Honoré Massé, chapelain du Sacré Coeur; Chas. Richard, chapelain des Srs de la Présentation; Adélaïde Fontaine, principal de l'Ecole Normale.

HUIT NAVIRES DE LA NORVÈGE COULÉS

TROIS VOILIERS ET CINQ VAPEURS SONT VICTIMES DES BOCHES.

Londres, 25. — Un communiqué du ministère des Affaires étrangères de Norvège transmis à l'agence "Central News" signale la destruction des navires norvégiens suivants: Voiliers: "Vestelo", "Ville-de-Dieppe", (1,254 tonnes), "Shield", "Vapeurs: "Gerda" (979 tonnes), "Giska" (1,643 tonnes), "Goda" (870 tonnes), "Ellida" (1,124 tonnes), "Valerie". Les Allemands ont capturé le vapeur danois "Ydun" (650 tonnes), qui se dirigeait de Friedrichshafen à Christiania avec des passagers et du fret. Trois de ces navires ne figurent pas sur les registres maritimes. On ne connaît pas de vapeur norvégien du nom de "Valerie", mais il y a un voilier de ce nom qui jauge 2,140 tonnes.

\$200,000,000 À L'ANGLETERRE

WASHINGTON REMET À L'AMBASSADEUR ANGLAIS LE PREMIER PRÊT DES ETATS-UNIS AUX ALLIÉS.

Washington, 25. — Le ministre des finances, M. McAdoo, a remis aujourd'hui à l'ambassadeur anglais un bon du trésor de \$200,000,000, premier prêt que le gouvernement américain a consenti aux alliés de l'Entente, selon la mesure de guerre de \$7,000,000,000. Sir Cecil Spring Rice a aussitôt donné un accusé de réception au nom du gouvernement anglais et la transaction fut terminée. C'est dans les bureaux du ministre McAdoo que fut opéré ce premier envoi d'argent. Le transféré en présence de M. J. C. Liffé, gouverneur de la banque d'Angleterre, des représentants de l'ambassade anglaise et des hauts fonctionnaires du ministère. Le montant de ce prêt fut déposé dans les banques fédérales qui ont souscrit à l'émission de \$250,000,000 des bons du trésor. Les autres \$50,000,000 seront consacrés à des fins que le ministre McAdoo fera connaître plus tard. Ce prêt va remplacer l'emprunt que l'Angleterre voulait négocier auprès de la Maison J. P. Morgan, sur des valeurs du Pacifique Canadien. Avant que les négociations fussent terminées, le ministre a soumis au représentant de l'Angleterre de suspendre momentanément la transaction, afin de permettre au gouvernement américain de satisfaire les besoins urgents de l'Angleterre. Par cette voie, l'Angleterre épargne près de \$3,000,000 par année en intérêts, puisque le taux fixé par le gouvernement américain est de 3-1/2 pour cent, contre 5 pour cent que les institutions financières privées exigent du gouvernement anglais. Le ministre McAdoo, sir Cecil Spring Rice et lord Curzon, ont discuté ensemble plus tard avec les commissaires de la réserve fédérale, les autres besoins immédiats de l'Angleterre. Le gouvernement anglais dépense actuellement \$8,000,000 par jour, pour des vivres, des munitions achetées aux Etats-Unis, ce qui équivaut à \$250,000,000 par mois. Il faut cependant déduire de ce montant les sommes assez considérables que l'Angleterre consacre pour fournir des munitions et autres matériaux de guerre à l'Italie et à la Russie.

MESURES SÈVÈRES EN ALLEMAGNE

ON REPRIME IMPITOYABLEMENT TOUT MOUVEMENT FAIT POUR ENRAYER LA PRODUCTION DES MUNITIONS.

Amsterdam, par voie de Londres, 25. — Au cours d'une réunion du comité du service auxiliaire du Reichstag, on a discuté les récentes grèves qui ont eu lieu en Allemagne. Le comte Westarp, chef des conservateurs approuve la déclaration faite par le général Groeners, à savoir qu'on réprimera impitoyablement toute nouvelle tentative faite pour enrayer la fabrication des munitions. Le comte a insinué que l'argent a joué un rôle dans la grève et a accusé la minorité socialiste de faire le jeu des ennemis de l'Allemagne. Il a nié que le manque de vivres soit la cause des troubles. Les socialistes s'inscrivent en faux avec indignation contre l'accusation portée contre eux et attribuent la grève à l'administration des usines de Spandau, à la diminution des rations de pain et à la politique agraire. Un orateur a affirmé qu'un certain nombre de bestiaux, les fermiers les ont nourris de pain et de maïs que les ouvriers de fabriques de munitions n'ont pu obtenir.

LE "LS-PHILIPPE" FAIT SA PREMIÈRE TRAVERSÉE

LE "SAGUENAY" A MOUILLE L'ANCRE CET APRES-MIDI.

Les bouées lumineuses ont été fixées ces jours derniers sur le parcours du chenal et le seront aujourd'hui sur le lac Saint-Pierre. Le traversier "Louis-Philippe" a fait son premier voyage de la saison, hier, en quittant Longueuil à 1 heure après-midi, sous le commandement du capitaine Mandeville. Le "Boucherville" ne fera pas l'ancre avant le 1er mai.

CE SOIR, À OUTREMONT

Ce soir, à Outremont, salle Quibes, conférence de M. Arthur Larabée, avocat, au profit de la Saint-Vincent de Paul. Concert, avec artistes connus. Entrée, 50 sous; sièges réservés, \$1.

M. COCKSHUTT N'A RIEN TOUCHÉ

Ottawa, 25. — Le ministre de la Milice a déposé hier un rapport supplémentaire établissant que c'est par erreur qu'il a été annoncé la semaine dernière que M. W. F. Cockshutt, député et lieutenant-colonel, avait touché son allocation de séparation en plus de sa solde. M. Cockshutt n'a reçu ni l'une ni l'autre et l'erreur provient de la substitution de noms avec M. W. F. Carroll, député et simple soldat.

DECES

BERUBE — A Montréal, le 24 avril 1917 à l'âge de 71 ans, est décédé J. M. Louis Berube, époux de Thérèse Petit. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Bucci Nolasco, No 76 rue Souvenir, à huit heures, pour se rendre à l'église de Saint-Léon de Westmount, où les obsèques seront célébrées à dix heures, à la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le temps qu'il fera. VENTS DE L'EST, FRAIS, AVERSER LE SOIR. MAXIMUM ET MINIMUM: Aujourd'hui maximum... 45. Même date l'an dernier... 60. BAREMETRE: 8 heures a.m., 30.09; 11 heures a.m., 30.07; 1 heure p.m., 30.05. DEMAIN, JEUDI, 26 AVRIL: SAINT-MARC, EVANGELISTE. Lever du soleil... 4.59. Coucher du soleil... 6.59. Lever de la lune... 8.27. Coucher de la lune... 3. Mat. Premier quartier de la lune, le 29, à 9h. 25 minutes de matin.